

Alvaro LOZANO
LE MARQUIS de VILLALOBAR.
TRAVAIL DIPLOMATIQUE 1910-1918.

16

La déportation d'ouvriers belges en Allemagne.
Action de Villalobar.

EL MARQUÉS DE VILLALOBAR

LABOR DIPLOMÁTICA
1910-1918



Álvaro Lozano

« *Villalobar told me the other day that the strain was growing too great for him* ». (Note)

Brand Whitlock

dans son *Journal* du 12 février 1915.

Avant d'analyser les efforts pour alimenter la population belge sous l'occupation allemande, il est nécessaire de signaler la façon dont les forces allemandes ont organisé la Belgique et le système économique que l'Allemagne a mis en place pour les Belges. La Belgique ne fut pas totalement détruite par l'invasion allemande mais elle a énormément souffert. L'Allemagne avait besoin de la Belgique et de ses ressources pour son effort de guerre.⁽¹⁾

L'occupation allemande de la Belgique avait engendré une multitude de problèmes pour les deux nations. Les Allemands avaient besoin de ressources monétaires pour ravitailler leurs garnisons militaires et afin d'appuyer leur nouvelle structure gouvernementale en Belgique. De même, ils avaient besoin de ressources matérielles pour maintenir leur effort de guerre. La Belgique offrait les deux choses ainsi qu'une grande quantité de main-d'oeuvre gratuite et spécialisée. Plusieurs options s'ouvraient devant l'Allemagne pour utiliser les ressources belges. D'un côté, elle pouvait mettre à sac et raser la Belgique en s'emparant de toutes ses ressources, de sa main-d'oeuvre et de son capital à son propre avantage. Le complexe

industriel militaire allemand appuyait cette thèse, qui menaçait de transformer la prospère Belgique en un désert économique (**Note**). Une autre option consistait à permettre aux Belges un certain degré de liberté économique, en s'assurant que cela ne porte pas préjudice aux intérêts allemands. Cette option était, néanmoins, jugée inappropriée et peu réaliste pour une puissance occupante et comptait peu de partisans en Allemagne. Une troisième option, appuyée par von Bissing et son gouvernement, consistait à utiliser la Belgique au bénéfice des Allemands sans la détruire lors du processus. Cela permettrait la future annexion de la Belgique (ou des Flandres) comme partie viable de l'Empire allemand. La politique économique en Belgique, tout comme l'administration, ne résulta pas d'une seule source mais de la confluence de diverses conceptions.

Immédiatement après le début de l'occupation, les Allemands ont commencé à s'emparer de l'argent et des provisions dont ils avaient besoin pour leurs troupes. Dans un premier temps, ils ont tenté de justifier leurs actions en alléguant la Convention de La Haye de 1907, qui contenait diverses règles concernant les guerres. Une des clauses de la Convention stipulait qu'une armée occupante requérait l'appui financier du pays occupé ⁽²⁾ (**Note**). Les Allemands utilisèrent cet argument en imposant des amendes et en réquisitionnant (**Note**) du matériel dans plusieurs

viles belges au d but de l'occupation. N anmoins, les Allemands voulurent bient t aller au-del  de la Convention.

Lorsque l'arm e allemande est entr e   Bruxelles en ao t 1914, elle a exig  de la ville le paiement de 50 millions de francs   titre de «*contribution de guerre*» ⁽³⁾ (**Note**). Il allait falloir ajouter   cela l'exigence faite   la province de Brabant d'une somme de 450 millions de francs. Les commandants militaires allemands ont  galement utilis  des amendes et des imp ts pour punir les villes qui ont r sist    l'invasion. Dans un cas, une foule violente a attaqu  deux agents secrets allemands et la ville a d  payer cinq millions d'amende pour l'incident. Dans d'autres cas, les villes de Bruxelles et d'Anvers ont pay  500.000 marks allemands pour la r fection d'une route qui avait  t  d grad e lors de l'invasion ⁽⁴⁾. Il est n cessaire de signaler que le peuple allemand n'avait pas  t  inform  que l'invasion avait d truit l' conomie belge, de sorte qu'il lui apparaissait naturel d'imputer le ch mage et la mis re en Belgique au blocus alli . ⁽⁵⁾

Quant aux r quisitions, nous prendrons comme exemple les provisions que l'arm e allemande a emport es de la ville d'Anvers en d cembre 1914 (**Note** : voir fac-simil )

Provision	Valeur (en francs)
C�r�ales	18.000.000
Nitrates	4.000.000

Huiles animales et végétales	6.000.000
Pétrole et huiles minérales	3.000.000
Graines de lins	2.450.000
Caoutchouc	10.000.000
Cuir exotiques	20.000.000
Ivoires	451.000
Cacaos	2.000.000
Cafés	275.000
Vinos	1.100.000

Il faut préciser que lorsque les Allemands emportaient des denrées, normalement ils promettaient de les payer par la suite. Néanmoins, cela arrivait rarement et, dans ce cas-ci d'Anvers, ils ont payé un quart de la valeur totale. ⁽⁶⁾

Dès que l'administration fut opérationnelle et que le gros des forces militaires furent parties pour la France, les industriels allemands commencèrent à exiger une exploitation totale de la Belgique incluant charbon, pétrole, fer, acier et métaux précieux. Bien qu'ils n'eussent au début pas de succès, ils gagnèrent bientôt des adeptes dans la structure politique allemande. Ils obtinrent gain de cause en recourant constamment à l'idée du pangermanisme (**Note**). Ce dernier consistait à promouvoir l'expansion territoriale allemande avec l'objectif de sauvegarder l'Allemagne contre de futures attaques et à l'établir comme puissance dominante dans le monde. De la confluence des idées économiques et idéologiques surgit le

Bureau des Matières Premières (**Note** : KRA ou *Kriegsrohstoffabteilung* dès le 13 Août 1914 puis *Rohstoff-bewirtschaftungsstelle*) au Ministère de la Guerre. Walter Rathenau, président de la Compagnie Electrique d'Allemagne (**Note** : **AEG** ou *Allgemeine Elektrizitäts-Gesellschaft*) joua un rôle important dans la formation de ce bureau. On peut observer son mode de pensée dans l'extrait suivant d'une de ses conférences : « *Il était nécessaire de s'assurer une augmentation des réserves de matières premières tant en en acquérant dans des pays neutres qu'en monopolisant tous les stocks dans les territoires occupés ... Un système de dépôts et une organisation pour leur distribution fut imaginé pour résoudre les difficultés du transport ; cela injecta du sang neuf dans l'industrie nationale et lui donna une base plus sûre et plus ferme* » ⁽⁷⁾. Quand elles furent appliquées en Belgique, ces idées constituèrent un nouvel aspect de la politique économique allemande, l'exploitation industrielle de la Belgique. ⁽⁸⁾

La conséquence de cette politique était que les bureaux centraux (**Note** : « *Zentrale* ») pour le charbon, le pétrole et autres ressources, apparaissaient dans le Gouvernement central de la Belgique. Ces bureaux entreprirent de trouver des matières premières en Belgique et de les utiliser dans l'effort de guerre allemand. Les compagnies allemandes rachetèrent des compagnies belges et

des participations de ce dernier pays dans des compagnies étrangères à bas prix et les banquiers allemands prirent le capital belge et étranger pour appuyer leurs opérations. ⁽⁹⁾

Deux exemples de l'exploitation industrielle allemande nous montrent l'effort que le Gouvernement allemand consentait afin d'obtenir en Belgique des matières nécessaires.

Le premier illustre l'effort allemand en termes de quantité de matériel confisqué. Sur une période d'un mois de 1915, les Allemands se sont appropriés 74.000 tonnes de charbon, 6.100 tonnes de phosphates, 1.350 tonnes de minerai de cuivre, plus de 10.000 tonnes d'autres minéraux comme du plomb et de la pyrite et plus de la moitié de la production de textiles. ⁽¹⁰⁾

Le second exemple est un témoignage de l'effort allemand afin d'obtenir tout type de matériaux en Belgique. Le 13 décembre 1916, les Allemands requièrent les citoyens belges de leur remettre tout objet qu'ils posséderaient contenant du bronze, du cuivre ou de l'étain. La liste incluait des articles comme des ustensiles de cuisine, des baignoires, des becs-de-cane, etc. ⁽¹¹⁾

Malgré tout ce qui précède, nous pouvons dire que la Belgique a continué à être économiquement viable dans les années postérieures à la guerre. Il est pourtant difficile d'estimer économiquement l'ampleur du préjudice causé, en raison des estimations, gonflées, auxquelles se livrèrent les

Alliés pour exiger des réparations de guerre ⁽¹²⁾. Une estimation raisonnable nous indique que, approximativement 12-15% de la richesse de la Belgique d'avant la guerre, en l'occurrence environ l'équivalent de 22 billions de francs, ont quitté le pays ou été détruits par les Allemands. ⁽¹³⁾

Même en considérant l'énorme somme antérieure, cette dernière est inférieure à ce que cela aurait pu donner si les Allemands avaient réquisitionné en Belgique absolument tout ce qui était possible. Il faut, en outre, ajouter que la plus grande partie du montant provenait des chemins de fer belges réquisitionnés (c'est ainsi qu'il ne restait en Belgique que 81 des 3.470 locomotives) et d'autres infrastructures pour des transports de troupes ainsi que de l'expropriation d'investissements étrangers ⁽¹⁴⁾. En définitive, bien que l'exploitation de la Belgique fût brutale, la Belgique n'est pas devenue un désert économique, ce qui aurait pu être une conséquence de l'occupation allemande.

L'exploitation économique de la Belgique ne fut pas un mythe ou une création de la propagande alliée et il est évident que cela se produisit sur tout le territoire belge. Von Bissing et le Gouvernement Général ne pouvaient qu'observer comment le complexe industriel militaire emportait hors de Belgique tout ce qu'il pouvait. Bissing fit son possible pour s'opposer à cette destruction de l'industrie belge mais il fut incapable

de tenir tête aux puissantes forces qu'il affrontait. Von Bissing fournit plusieurs arguments pour ne pas entériner cette exploitation économique. Le premier était qu'elle allait à l'encontre des principes les plus fondamentaux de la justice, qu'une puissance occupante doit respecter. Par ailleurs, la politique d'exploitation rendait inutile la séparation, puisqu'elle était appliquée tant à la Flandre qu'à la Wallonie. Les intérêts de l'Allemagne ne gagneraient rien non plus à une Flandre dévastée ; et une Flandre stable économiquement pourrait, avec le temps, devenir un allié important. L'autre volet de l'histoire économique de la Belgique sous l'occupation repose sur les efforts de von Bissing pour renforcer économiquement la Belgique de l'intérieur pendant qu'elle était détruite depuis l'extérieur. ⁽¹⁵⁾

Von Bissing utilisa tous les moyens à sa portée pour atténuer quelques-unes des mesures les plus drastiques de l'occupation allemande. Les conséquences les plus dures de l'occupation étaient la pénurie d'aliments et le chômage. Le gouvernement allemand adoucit les mesures du manque d'aliments jusqu'à un certain point et von Bissing lutta âprement afin d'obtenir une solution pour le chômage. Von Bissing s'opposa également à la mesure de déportation des travailleurs belges en Allemagne. D'après von Bissing, « *un citron pressé n'a plus aucune utilité et une vache morte ne donne plus de lait* » ⁽¹⁶⁾. En

avril 1915, les bourgmestres des diverses localités belges reçurent un questionnaire qui demandait le nombre de chômeurs et si ces derniers étaient moins enclins à travailler en raison de l'aide apportée par la C.R.B. ou *Commission for Relief in Belgium* ⁽¹⁷⁾.

Le *Deutsches Industriebüro* (Bureau industriel allemand) tenta de trouver des Belges qualifiés, disposés à signer des contrats (**Note**) avec des entreprises allemandes. L'objectif de départ visait à embaucher 3.600 travailleurs, principalement des mineurs et des métallurgistes, laissant miroiter d'excellentes conditions de travail. Sur douze mois à compter de juillet 1915, d'après les sources belges, quelque 1.800 travailleurs ont signé le contrat, bien que le chiffre allemand soit plus élevé de 11% ⁽¹⁸⁾. Cette différence est fort significative puisqu'elle occultait une lutte pour le pouvoir en Belgique, la tentative de recruter des Belges se heurtant à la résistance passive belge. Le Comité National de Secours et d'Alimentation retira l'aide à toutes les familles dont l'un des membres avait signé un contrat pour travailler en Allemagne.

Respectivement les 14 et 15 août 1915, von Bissing décréta que : toute personne qui refuse d'entreprendre un travail d'«*intérêt public*» (**Note**), conforme à sa profession et ordonné par une autorité allemande, serait passible d'une peine d'emprisonnement ; quiconque favoriserait par des secours le refus de travailler serait passible d'une

amende pouvant aller jusqu'à 10.000 marks allemands (**Note** : 12.500 francs ; arrêté du 15 août, article 3).

Il est clair que les politiques allemandes ont engendré de la souffrance parmi la population belge durant la guerre. Les commandants militaires allemands ont pris d'énormes quantités d'aliments et de fournitures pour nourrir et vêtir leurs troupes. Les grandes corporations industrielles et les grandes banques se sont emparées d'usines et de ressources naturelles, créant de la pauvreté et du chômage. Il n'existait plus en Allemagne de réserves de ce dont s'emparaient les Allemands, qui en avaient besoin pour eux-mêmes.

Il est nécessaire également de mettre en évidence les effets que produisit le blocus britannique sur l'économie belge. Les efforts britanniques, durant tout le conflit, pour éviter qu'aucune cargaison maritime ne parvienne en Allemagne, isolait la Belgique du commerce international et de ses importations. Ainsi, il n'y avait pas seulement les Allemands derrière les problèmes économiques de la Belgique. Les Allemands exportaient la richesse de la Belgique et les Britanniques empêchaient que rien n'arrive aux ports belges. Si cela n'engendra pas une famine généralisée et la totale destruction de l'économie belge, ce fut grâce à l'action des pays neutres comme nous le verrons ultérieurement, en

particulier grâce au Comité National de Secours et d'Alimentation, au sein duquel le marquis de Villalobar joua un rôle extrêmement important.

A la fin de 1916, la Belgique se trouvait à la limite de sa résistance (**Note**). Les prix avaient été multipliés par deux (**Note**). Le sol a commencé à produire de moins en moins en raison du manque d'engrais. Whitlock (**Note** : ambassadeur américain) a pu constater que les enfants belges avaient des problèmes d'attention dus à la faim ⁽¹⁹⁾ (**Note** : 12 février 1916). Une étude réalisée sur le deuxième semestre de 1916 indiquait que l'alimentation en Belgique avait rétrogradé aux niveaux de 1860 et que, durant 1917 et 1918, la consommation d'aliments était si basse qu'il y eut des morts par inanition. Un sac de cinq kilos de patates se vendait quinze fois plus cher qu'avant la guerre ⁽²⁰⁾. Il n'est pas étonnant que la situation alimentaire était le sujet de presque toutes les conversations, même à Bruxelles, qui était la mieux ravitaillée de toutes les villes sous le *Generalgouvernement* ⁽²¹⁾. Aucune grande épidémie ne s'était encore déclenchée mais la tuberculose était en hausse (**Note**), tout particulièrement parmi les travailleurs de l'industrie et les adolescents. Même les travailleurs en bonne santé commencèrent à perdre du poids, ce qui réduisait leur capacité de travail. Tous les hôpitaux de Belgique signalaient que le poids des nouveaux-nés diminuait clairement, que les mères

produisaient moins de lait et que le taux de natalité était le plus bas depuis des années. ⁽²²⁾

A titre de compensation pour tant de souffrance, le nombre de cinémas augmenta considérablement et, en l'espace de douze mois, on acheta en Belgique occupée cinquante millions d'entrées. Le Comité National menaça de refuser toute aide aux personnes qui se rendraient à des bals ou à des films. Pour les rares visiteurs qui venaient à Bruxelles, principalement des soldats en permission, la ville leur semblait joyeuse. ⁽²³⁾

Le contrôle que les Allemands exerçaient sur la Belgique leur permit de la piller sans obstacles majeurs. Une administration différente aurait considéré les avantages de la coopération belge et aurait permis à la sixième puissance mondiale de continuer à travailler. Il est impossible d'estimer comment les Belges auraient réagi, tout comme ce le fut pour les envahisseurs le fait de ne pas avoir soupesé les conséquences politiques pour avoir fusillé des religieux et que ce le fut pour les occupants de ne pas avoir réfléchi à celles de leurs pillages. Une des raisons de cette politique était que l'Allemagne n'avait pas veillé à s'assurer des matières premières pour un conflit long. Vers septembre 1914, les munitions s'épuisèrent et l'armée fut obligée de postposer des offensives, ce qui amena le nouveau chef d'Etat-Major, Erich von Falkenhayn, à demander au chancelier en novembre une cessation des hostilités. ⁽²⁴⁾

L'ambassadeur américain en Belgique faisait le rapport suivant à son Gouvernement sur le traitement infligé par l'Allemagne à la Belgique occupée ; même si des aspects de son rapport correspondaient à la réalité, on peut déduire du texte ses sentiments anti-allemands : *« J'ai eu l'intention et, je dois le dire, cela pesait sur ma conscience, dès que les Allemands ont commencé à déporter des Belges comme main-d'oeuvre au début de 1916, de préparer pour le Département [d'Etat] un rapport détaillé à propos de ce dernier acte de brutalité ; néanmoins, il y a eu tant d'obstacles pour se rendre à l'évidence avant de pouvoir se forger une opinion judicieuse et impartiale, et l'on est tellement submergé par l'horreur de cet acte, qu'il m'est encore difficile d'écrire sereinement et d'être juste à ce propos. J'ai dû me limiter aux dépêches fragmentaires que j'ai envoyées, de temps en temps, au Département et me borner à faire ce que je pouvais, si peu que ce fût, afin de soulager la souffrance que cette cruauté gratuite a engendré dans la population de cette terre malheureuse.*

Afin de comprendre la situation, il est nécessaire de se reporter à l'automne 1914. C'est à ce moment que nous étions en train d'organiser le travail de secours (Note) ; le Comité National, l'organisation de secours belge qui collabore avec la Commission de Secours pour la Belgique (Note : C.R.B.), a proposé un accord selon lequel

le Gouvernement belge devait payer à ses propres employés qui étaient restés en Belgique et à d'autres, au chômage, les salaires qu'ils percevaient habituellement.

Les Belges désiraient faire cela pour des motifs humanitaires et patriotiques, ils souhaitaient fournir aux chômeurs les moyens de survivre et, simultanément, éviter qu'ils travaillent pour les Allemands. J'ai refusé que l'on m'associe de quelque façon que ce soit à ce projet et j'ai signalé au Comité belge qu'il était très dangereux, que non seulement cela équivaldrait à donner une prime à l'inactivité mais qu'il mettrait les Allemands en fureur. Cette politique fut tout de même adoptée et a été concrétisée ; sur les feuilles de paie, on a inscrit les noms de centaines de milliers – quelque 700.000, je crois – hommes oisifs, recevant donc cette aumône, distribuée dans les communautés. Le sujet sera traité ultérieurement ; néanmoins, il est nécessaire d'y faire ici une brève référence.

La présence de ces chômeurs était, cependant, un constant objet de convoitise pour les Allemands. En d'innombrables occasions, ils ont tenté d'obtenir la liste de « chômeurs », mais on les dupait en alléguant que, dans le cadre des garanties qui couvraient le travail de secours, l'enregistrement du Comité National et de ses diverses subdivisions, ils bénéficiaient d'immunité [...] Les Allemands étaient déjà contents que cela ait eu pour effet de maintenir la population

tranquille [...] Finalement, pourtant, la hiérarchie militaire, toujours brutale et, avec une méconnaissance incroyable de l'opinion publique et des sentiments moraux, décida de mettre au travail ces hommes oisifs.

En août 1916, von Hindenburg a été nommé commandant suprême. Il a critiqué, semble-t-il, la politique de von Bissing, considérée comme fort douce ; il y a eu une discussion et von Bissing s'est rendu à Berlin pour protester, menaçant de donner sa démission, ce qu'il n'a pas fait. Il est revenu et un officier allemand, ici, déclara que la Belgique allait maintenant être soumise à un régime terrible et que, à présent, elle saurait ce qu'est la guerre ... (Note)

Les déportations ont commencé en octobre à Gand (Note) et à Bruges (Note). La politique s'est étendue aux riches districts industriels du Hainaut (Note), aux mines et à la métallurgie de Charleroi (Note), qui furent attaquées par la suite, puis on transféra des hommes du Brabant (Note), de Bruxelles même, malgré quelques indications et même des prédictions que la politique serait abandonnée.

A Bruxelles, le premier jour, des 1.500 hommes qui devaient se présenter, 750 seulement répondirent à l'appel. Ils furent examinés par des médecins allemands et on en emmena 300 [...] par une de ces ironies de la vie, l'hiver avait été en Belgique plus froid que jamais ... Les hommes

tremblaient de froid et de peur, étant séparés de leur femme et de leurs enfants pleurant par une barrière d'Allemands brutaux ; tout cela rendait la scène triste et lamentable ...

La rage, la terreur et le désespoir causés par cette mesure dans toute la Belgique, allaient au-delà de tout ce que nous avons vu depuis le jour où les Allemands étaient arrivés à Bruxelles. Les délégués de la Commission, affluant à Bruxelles, racontèrent les histoires les plus tristes concernant la cruauté et la peine que supposaient ces détentions ... On prétend que, malgré les promesses d'un salaire pour ceux qui s'étaient présentés volontairement, aucun argent des hommes qui travaillaient en Allemagne n'est parvenu en Belgique ... Les Allemands ont porté un coup mortel à toute possibilité d'être acceptés par la population des Flandres, en arrachant à chaque humble mesure de cette terre, un mari, un fils, un frère ... ils ont allumé un feu de haine qui ne s'éteindra jamais ». ⁽²⁵⁾

*« Je remercie Votre Excellence pour le télégramme N°41 (**Note** : disait le marquis de Villalobar) – et j'attends vos nouveaux rapports sur cette affaire – vous priant de me communiquer les ordres que vous croyez opportuns à ce sujet. Ici le recrutement des ouvriers continue même si c'est de façon plus modérée. Cela n'a pas encore eu lieu dans la capitale mais on l'attend d'un jour à l'autre ».* ⁽²⁶⁾

Julián Besteiro, président du Comité National du Parti Socialiste, faisait parvenir un écrit au président du conseil des ministres, protestant énergiquement contre les déportations d'ouvriers belges (**Note** : 15 janvier 1917) :

« Le comité national du Parti Socialiste Espagnol, représentant les collectivités ouvrières qui le composent, en vertu du droit de la Constitution de l'Etat, a l'honneur d'adresser à votre excellence une pétition destinée à être transmise officiellement à monsieur l'ambassadeur impérial d'Allemagne, affecté auprès de cette cour, protestation formulée à l'encontre des déportations de citoyens belges décrétées récemment par les autorités militaires allemandes qui occupent ce territoire. Le Gouvernement espagnol a déjà connaissance de ces faits par la note que le Gouvernement belge a adressée aux nations neutres. D'après ce que nous communique le bureau international du parti socialiste, tous les hommes belges plus âgés que dix-sept ans sont arrachés de force à leurs foyers, on les transporte dans des conditions pires que celles du bétail et on les conduit en territoire allemand sous prétexte de les occuper à des travaux publics, remédiant au chômage forcé engendré par l'invasion militaire.

A ce jour, on a effectué des expatriations en masse d'honorables et pacifiques citoyens de Gand, Anvers, Bruxelles, Charleroi, Mons et d'autres villes, d'un nombre qui excède 30.000.

D'après la déclaration des autorités allemandes, les déportations successives devront se poursuivre jusqu'à ce qu'elles aient extrait du territoire et conduit en Allemagne 350.000 habitants belges. C'est contre ces violations inhumaines du droit, exécutées contre toute raison et contre toute justice, que proteste le comité national du parti socialiste espagnol, non tant en vertu de la solidarité internationale mais surtout en accomplissant un devoir de conscience. La représentation qui signe n'ignore pas que les lois, les traités, les conventions, les conférences et les instructions internationales, sanctionnées par tous les états, pour le service des armées en campagne, manquent de toute valeur éthique et juridique lors d'une guerre qui, comme l'actuelle, n'a épargné ni brutalité ni outrage aux civils. Elle sait par expérience que la force prévaut sur le droit, d'autant plus lorsque l'absolutisme militaire soutient que la force des canons est synonyme de culture et de progrès.

Même si les signataires sont parfaitement conscients de ce que, dans les circonstances actuelles, représente la civilisation moderne, du respect que l'on témoigne à ce que l'on appelle droit naturel, dans certains cas et, dans d'autres, droit des gens, il est certain que le système de rapine, même s'il est employé pour les choses dans toutes les guerres, n'avait pas été utilisé jusqu'à présent pour les personnes. C'est contre

cet outrage aux sentiments d'humanité de tous les peuples et, en particulier, contre celui que l'on commet en ce moment contre la dignité et l'honneur, l'outrage contre l'existence et la conservation, l'outrage contre la liberté et la souveraineté du peuple belge, que proteste le comité national du parti socialiste espagnol, non seulement en vertu de ses idées humanitaires et de justice sociale dont s'inspire l'élément politique qu'il représente, mais encore en vertu de ces sentiments moraux, patrimoine de tous les hommes ayant une conscience honorable.

Les signataires désiraient élever leur voix devant l'opinion publique espagnole et, énergiquement, devant la représentation de l'empire allemand en Espagne ; mais, désirant éviter des mesures qui restreignent le droit qui les assiste, ils ont décidé de solliciter votre excellence pour qu'elle porte à la connaissance de monsieur l'ambassadeur de l'empire allemand la solennelle protestation du parti socialiste espagnol contre les déportations illégitimes des citoyens pacifiques, que l'on effectue en Belgique, afin que, si cet agent diplomatique l'estime opportune, il la transmette aux autorités de sa nation. ». ⁽²⁷⁾

En janvier 1917, on a mené une intense campagne afin de mettre fin aux mesures allemandes. Le projet définitif a été réalisé par von der Lancken en compagnie du marquis de Villalobar. Le cardinal Mercier, avec d'autres

éminentes personnalités belges, projetait d'adresser un écrit « *à tout le monde civilisé devant l'esclavage du peuple belge* » protestant contre la mesure allemande ⁽²⁸⁾. Villalobar et le baron von der Lancken imaginèrent de remplacer cette réclamation par un appel à la pitié de l'empereur Guillaume II en faveur des travailleurs belges. Villalobar parvint à modifier l'écrit du cardinal Mercier, ce qui entraîna une amélioration immédiate des conditions des ouvriers belges. ⁽²⁹⁾

« J'attends vos nouveaux rapports sur cette affaire, vous priant de me communiquer les ordres que vous croyez opportuns à ce sujet. Ici le recrutement des ouvriers continue même si c'est de façon plus modérée. Cela n'a pas encore eu lieu dans la capitale mais on l'attend d'un jour à l'autre ». ⁽³⁰⁼²⁶⁾ **(Note)**

Le marquis de Villalobar dit le 24 janvier 1917 :
« (...) La question des sans travail suit son cours pour renvoyer nombre de ceux qui ont été transférés par erreur en Allemagne et on a organisé les levées à Bruxelles, même si cela fut fait de façon plus ordonnée et plus méthodique que dans les provinces, car on saisit relativement peu d'hommes et on s'en tient à ceux qui, en effet, n'ont pas de travail ». **(Note)**

Le Gouvernement espagnol, à la demande du Gouvernement belge, a protesté énergiquement contre cette mesure contraire au droit des gens.

« Le baron Lancken m'a lu télégramme de

Berlin disant que Sa Majesté le Roi d'Espagne accepte proposition allemande intervention pour résoudre question prisonniers civils belges et allemands m'ajoutant que gouvernement belge également d'accord et reconnaissant médiation Sa Majesté. Il m'a demandé instamment que, même si on communique cela pour Berlin, étant donné que c'est une initiative de ce gouvernement général, je sollicite de Votre Excellence la plus grande célérité possible à conclure cette affaire, parce qu'il veut éviter à tout prix, contrairement à l'insistance des autorités militaires, qu'elles prennent ici de nouveaux otages. Il me supplie de signaler cela à Votre Excellence confidentiellement ».⁽³¹⁾

Villalobar informait sur le mécontentement que les mesures causaient en Belgique et les négociations qu'il menait avec les autorités allemandes pour mettre fin à cette politique contraire aux droits de l'homme⁽³²⁾ :

« Très cher monsieur : Je dois porter à la connaissance de Votre Excellence, si pas avec un caractère réservé, en appelant à votre supérieure attention à propos du tact et de la prudence de circonstance à garder dans cette affaire de l'exode d'ouvriers belges transportés en Allemagne par ces autorités occupant le pays et du mécontentement naturel et de la juste horreur éprouvés par les Belges, parce que les Allemands recourent à tous les moyens, même les plus persuasifs, en arrivant – c'est exagéré – à obliger

ces malheureux déportés à signer des contrats, acceptant du travail dans l'empire alors que, simultanément, la rareté d'aliments qu'on leur sert et les mauvais traitements qu'on leur inflige, placent ces derniers en situation extrêmement pénible. On m'a suggéré à plusieurs reprises de plaider surtout auprès du baron von der Lancken et du gouverneur général en faveur des victimes de si injustes souffrances, leur faisant voir avec des raisons mesurées mais avec des arguments convaincants, le côté arbitraire, injuste et dur, de si néfastes procédés ; néfastes surtout – ainsi que je l'ai répété avant que la réalité donne raison à mon argumentation – pour l'Allemagne, dont la réputation et l'image de marque devaient être blâmés durement pour avoir procédé de la sorte, non seulement par ses ennemis mais aussi par les neutres, à la pensée indépendante et juste.

Ils étaient tous deux convaincus de tout ce que je leur disais, tant le gouverneur général que le baron von der Lancken, mais ils me répétèrent confidentiellement, bien sûr, qu'ils n'avaient pas voix au chapitre car la décision venait du quartier général et que, en ces moments de guerre, elle ne pouvait pas être discutée et qu'il ne leur restait qu'à s'y soumettre.

Votre Excellence connaît les efforts que fit, durant ces conversations, cette légation du gouvernement de Sa Majesté : prenant l'initiative, secondée par son ambassade à Berlin, elle a

obtenu certains aménagements, dont le retour dans leurs foyers des sujets belges emmenés par erreur comme sans travail par les autorités allemandes, et d'autres avancées qui, ayant été suscitées par Votre Excellence, je n'ai pas besoin de les lui rappeler.

Le patriotisme de la majeure partie des Belges déportés et les manoeuvres d'autres ont contribué à ce que l'on ne souscrive pas des contrats forcés de travail qu'on voulait leur imposer dans leur exil ; beaucoup préfèrent mourir d'inanition, de mauvais traitements et de froid et contracter de terribles maladies, pour les mêmes raisons. Les Allemands ont bien vite vu l'inutilité de leurs efforts et la réalité de mes prédictions et les deux personnages mentionnés m'en ont parlé ici en toute franchise.

*Par ailleurs, le cardinal Mercier, des députés et sénateurs belges de tous les partis m'ont confié qu'ils se proposaient de rédiger une protestation majeure inculquant les Allemands pour des faits connus par tous dans cette question des sans travail. En parlant tant avec le cardinal qu'avec monsieur Franck (**Note**), député d'une gauche marquée, je me suis montré d'accord avec les raisons qui les poussent à une telle protestation mais j'ai ajouté que je craignais que son seul résultat pour les déportés serait d'aggraver leur situation et rendre encore plus tendues les relations des signataires de la protestation avec les*

occupants ici. Angoissés, ils m'ont demandé conseil et mon avis ; je leur ai dit loyalement que je croyais qu'ils pourraient obtenir peu du gouverneur baron von Bissing, obligé comme il l'était de s'en tenir aux dispositions du grand quartier général mais que, dans la situation où ils se trouvaient, leur premier désir étant de sauver leurs compatriotes déportés et non pas de rédiger des protestations guerrières, j'estimais que l'on pourrait tenter d'élever la voix des hautes hiérarchies, des entités et représentants de tout un peuple, vers l'empereur d'Allemagne lui-même et que, si eux le désiraient, sous les prestigieux auspices de l'influence du Roi mon Auguste Souverain et de son Gouvernement, je pourrais tâter ce terrain. Ils y ont mûrement réfléchi et sont revenus me demander d'agir dans ce sens ; le lendemain, j'en ai parlé en toute franchise avec le baron von der Lancken.

Perspicace, il ne manqua pas d'y voir une issue pour sortir le Gouvernement allemand du labyrinthe de cette affaire des sans travail déportés et il se rendit à Berlin ramenant, comme réponse, que si des Belges d'une certaine importance élevaient leur voix vers l'empereur, ce dernier ferait la concession souhaitée ; mais il me dit, à moi seulement, que cela ne se ferait pas sans difficultés parce que, même si Sa Majesté impériale trouvait antipathique la mesure prise à l'encontre des Belges, Elle devrait vaincre les obstacles que lui opposerait sûrement le grand

quartier général. J'ai parlé avec les uns et les autres, limé des aspérités et, abrité grâce au prestige du Roi Notre Seigneur et de l'oeuvre humanitaire que son Gouvernement réalise au milieu des horreurs de cette guerre, on arriva à un accord qui eut comme résultat que le cardinal Mercier, archevêque, écrivait la pétition à l'empereur ; la copie en est jointe et j'ai le plaisir de la remettre à Votre Excellence, avec la dignité, la culture et la fermeté que l'écrit révèle.

Ont porté le message, présenté par moi aux autorités allemandes : le baron Favereau, actuel président du sénat belge et qui a été ministre des Affaires étrangères ; monsieur Levie, Ministre d'État et délégué secret du Gouvernement belge ici ; et le prince Ernest de Ligne.

Le baron von der Lancken est immédiatement reparti pour Berlin avec ce message et, après les négociations et l'un ou l'autre écueil, supprimé discrètement par les bonnes volontés, il a reçu de l'Empereur la réponse suivante qui a grandement satisfait les Belges, qui ont compris que les Allemands, ayant commis une si lamentable erreur, ne pouvaient la reconnaître au passage et que, même s'ils ne le faisaient pas, le fâcheux incident se termine le moins mal possible, surtout pour les malheureux déportés.

La réponse de l'Empereur disait : " Sa Majesté fera examiner minutieusement par Monsieur le Gouverneur Général et par les Autorités

compétentes les demandes exprimées dans l'adresse qui lui a été remise. Sa Majesté réserve sa décision définitive jusqu'à la conclusion de cet examen. Entretemps, Sa Majesté a donné toutefois des instructions pour que les personnes amenées à tort en Allemagne comme chômeurs puissent immédiatement rentrer en Belgique, tant qu'elles n'y soient pas déjà revenues et pour que les déportations en Allemagne des Belges sans travail soient arrêtées jusqu'à nouvel ordre".

Le baron von der Lancken a remis cette réponse au baron Favereau et elle a, en outre, été publiée dans les journaux dirigés par les Allemands. (Note)

Cette légation de Votre Majesté n'a figuré officiellement nulle part et je n'ai pas voulu, sans instructions, compromettre davantage, ni le prestige de Sa Majesté ni son Gouvernement. Lorsqu'il y avait quelque chose de douteux dans cette situation si difficile, je l'ai pris sur moi et, lorsque j'ai vu que l'affaire était couronnée de succès, j'ai parlé de l'intérêt de Sa Majesté et de son Gouvernement mais tout en laissant toujours des personnes dans l'ombre, disant que je désirais qu'il en fût ainsi afin que seulement les Belges obtiennent gain de cause, ce qui n'empêche pas que le cardinal Mercier, une délégation de députés et de sénateurs, tout le gratin de ce qui existe aujourd'hui ici, aient accouru ici pour me prier d'élever vers Sa Majesté leur profonde

reconnaissance pour cette preuve de sa bonté et de sa sollicitude, me demandant en outre de dire à Votre Excellence et au Gouvernement tout ce qu'ils doivent à sa protection dans ces moments d'angoisse pour le peuple belge.

Je prie Votre Excellence de porter tout ce qui précède à la haute connaissance de Sa Majesté, sollicitant son approbation pour ces initiatives et sollicitant celle de Votre Excellence, que j'espère qu'elle me donnera, tenant compte de la difficulté de la démarche et combien il était important de ne pas faire le moindre faux pas qui aurait pu particulièrement compromettre le Gouvernement de Sa Majesté, sollicitant Votre Excellence de croire que je ne devais rater aucune occasion d'augmenter le prestige du Roi et de la patrie, pour autant que j'aie toujours à l'esprit qu'il ne faut pas créer des difficultés qui puissent entacher son honneur. »

(**Note** : voici le texte de la pétition belge) :

« Majesté Impériale : Les signataires de cet appel ont le coeur navré, ils ont vu, ils voient journellement des milliers de leurs frères arrachés à leur famille, emmenés de force en exil où ils sont astreints à choisir entre la faim, le dépérissement, ou un travail blessant pour leur fierté patriotique.

Les représentants des principaux corps de la nation belge, ministres d'État, épiscopat, sénateurs et députés, magistrature et barreau, chefs

d'industrie et de commerce, syndicats et associations ouvrières ont élevé la voix en faveur de leurs compatriotes et signalé au Gouvernement Général, avec la franchise qui sied à un peuple libre, le trouble profond de la Nation ; les causes qui l'ont produit, l'entretiennent et de jour en jour l'aggravent.

Si Votre Majesté avait le loisir de prendre connaissance de ce document et daignait en vérifier le bien-fondé, il n'est pas douteux qu'elle ne se sentira inclinée à nous rendre justice. Elle ne pourrait ne pas se représenter le courant d'exaspération qui traverserait son empire, si jamais ses sujets étaient sans raison expatriés et contraints d'affermir par leur travail une domination étrangère.

Votre Majesté Impériale se montre fière de sa foi. Ne nous sera-t-il donc permis de lui rappeler la parole si simple mais décisive de l'Évangile : *« faites à autrui ce que vous voudriez que l'on vous fît à vous-même »*.

L'Empereur d'Allemagne comprendra qu'il en coûte à notre amour-propre national de paraître solliciter comme un bienfait ce qu'en temps normal nous ne pourrions que revendiquer comme un droit. Mais il y va de la vie et de la liberté d'un grand nombre de concitoyens que nous aimons comme des frères. Nous avons eu le courage de faire taire en nous tout sentiment autre que celui de la fraternité. Nous osons espérer que

l'Empereur aussi n'écouterait qu'un sentiment : l'humanité.

Les soussignés, représentants des autorités religieuses, politiques, judiciaires, économiques et sociales du peuple belge, espèrent que Votre Majesté donnera les ordres nécessaires afin que l'enlèvement de la classe ouvrière prenne fin et que les ouvriers exilés de leur pays soient rapatriés.

Ils offrent à Votre Majesté Impériale leurs hommages respectueux.

Bruxelles le 14 février 1917.

Les signataires sont : Les Ministres d'État, les Représentants du Sénat de la Chambre, de la Cour de Cassation, du Barreau, de la Banque Nationale, de la Société Générale, de la Noblesse.».

Devant l'insistance espagnole réitérée, ils obtinrent des conditions qui allégeaient beaucoup le poids de cette mesure drastique, qui devait malheureusement avoir son pendant lors de la Seconde Guerre Mondiale, obtenant le rapatriement de nombreux Belges dans leurs foyers et, pour d'autres, au moins le regroupement familial et la liberté de correspondance. Dans une lettre du 3 février 1917, le ministre d'État se réjouissait des succès de Villalobar dans la médiation des déportés en Allemagne : « *Je suis ravi que vous ayez réussi la restitution des*

nationaux d'autres pays belligérants protégés par l'Espagne qui avaient été transférés en Allemagne avec les Belges « sans travail »⁽³³⁾, augmentant de la sorte le nombre de services rendus à la cause de l'humanité (Note) et, dans l'attente de vos nouvelles, je vous réitère ma très affectueuse amitié »⁽³⁴⁾.

Les médecins belges ont souligné avec horreur dans quelle condition physique étaient ceux qui sont revenus. La majorité d'entre eux étaient en haillons, squelettiques, et beaucoup pouvaient à peine se tenir debout parce que leurs jambes étaient affectées par des problèmes circulatoires. Ils toussaient et leurs yeux, enfoncés dans leurs orbites, continuaient à « voir l'horreur ». Ils souffraient de problèmes de malnutrition, d'anémie, de vertige, gastro-intestinaux, rhumatismaux et cardiaques⁽³⁵⁾. Les rapports des médecins allemands constataient une santé déficiente mais l'attribuaient aux conditions en Belgique et aux problèmes existant avant la déportation, même s'ils admettaient que, dans les camps, il n'y avait pas assez de nourriture⁽³⁶⁾.

Par dépêche réservée, le marquis de Villalobar informait au sujet des lettres de diverse provenance qui demandaient sa médiation pour améliorer le sort des Belges en Allemagne, lesquels étaient soumis à des mauvais traitements de la part des autorités allemandes :

« Très cher monsieur : J'ai l'honneur de

transmettre à Votre Excellence copie d'une lettre que m'a adressée madame la comtesse Jean de Mérode, mariée avec le « Grand Maréchal de la Cour », signalant les abus qui, en effet, sont commis, je crois, à l'encontre d'individus de la population belge, ainsi que de la réponse que j'ai jugée opportun de donner à cette illustre dame. J'estime que, si Votre Excellence le croit opportun, avec prudence et tact, et sans que les plaintes semblent avoir été acheminées par l'intermédiaire de cette légation de Sa Majesté, afin de ne pas rendre plus tendue la situation qui est déjà difficile en soi, mais afin que les plaintes semblent avoir été acheminées par des initiatives particulières, on pourrait faire une remarque discrète au cabinet de Berlin parce que les abus commis dans le sens indiqué dépassent les bornes des nécessités de guerre et atteignent les confins illimités d'abus de la liberté individuelle et de l'humanité ...

Je sais bien que ces abus sont commis principalement par les éléments militaires et non par les gouvernants allemands mais ce n'est pas une raison pour que les civils se croisent les bras et que nous, qui nous glorifions d'honneur, nous les contemplions avec indifférence. Il va de soi que cela, comme tout, est d'abord soumis au haut jugement de Votre Excellence, Celle-ci étant qui doit, non seulement assumer les conséquences de ce que je fais mais m'indiquer, ce que je demande comme une faveur spéciale, la ligne de conduite

qu'Elle croit opportune que suive dans de telles circonstances la légation de Sa Majesté. Je suis bien conscient que nombre de ces choses ne relèvent en rien de mes compétences ; mais il semble également à ma conscience que, se taire en connaissance de cause, implique un acquiescement et une complicité auxquels il serait douloureux de se soumettre pour la représentation d'Espagne et d'un souverain si épris de justice, généreux et dont le haut jugement resplendit dans tous les actes et pensées de notre Auguste Monarque ... » (Note : 14 août 1917)

La réponse de Villalobar (Note : à la comtesse Jean de Mérode, le 11 août 1917) se trouve dans une annexe à la dépêche antérieure :

« Je viens de recevoir votre lettre sans date mais qui me parvient ce matin au sujet des plaintes nouvelles qui vous arrivent de toutes parts par rapport à la situation des populations belges et très spécialement de Lessines, du Luxembourg, du Hainaut et même de Bruxelles en faveur de vos compatriotes emmenés comme travailleurs par les Autorités Impériales occupantes de la Belgique.

Avant d'être favorisé de votre lettre, Madame la Comtesse, j'ai à plusieurs reprises signalé au baron von der Lancken des faits analogues à ceux que vous voulez bien m'indiquer et j'ai toujours obtenu de lui la promesse de s'en occuper avec vif intérêt pour éviter toutes choses qui soient des abus et des manquements aux engagements pris

et aux conventions en vigueur signées par l'Allemagne.

En vue de ce qui m'est rapporté par votre susdite lettre il ne me reste qu'à la transmettre au Gouvernement du Roi mon Auguste Souverain afin que, confidentiellement et sans divulguer votre nom pour empêcher les ennuis que cela pourrait vous causer, le Ministre des Affaires Etrangères de Sa Majesté fasse faire des démarches discrètes à Berlin en faveur de vos compatriotes et pour éviter ou tout au moins amoindrir les malheurs que les rigueurs de la guerre et des mesures mal appliquées ou mal comprises causent aux infortunées populations belges ... »

(**Note** : antérieurement, le 13 février 1917, le marquis de Villalobar avait écrit :)

« Faisant suite au télégramme N°5 de Votre Excellence, j'ai traité l'affaire avec le gouvernement impérial d'occupation et l'on m'assure que l'on n'a jamais pensé à emmener en Allemagne aucun des travailleurs employés dans des usines de Belgique, cette mesure ne s'appliquant qu'aux sans travail, ajoutant comme preuve que je savais bien que l'on rapatrierait à ma demande vers leurs foyers ces ouvriers qui par erreur étaient envoyés comme sans travail et que par conséquent on ne verrait pas d'inconvénient à me donner toutes sortes d'assurances (...) » ⁽³⁷⁾

Le président du conseil des ministres espagnol écrivit à Villalobar à l'occasion de la fin de la

déportation de Belges en Allemagne (et il s'y livrait à des réflexions sur la révolution bolchévique) :

« Je suis au courant en détail de tout ce qui est en train de se passer avec la direction du ravitaillement en Belgique. L'heureux dénouement de l'incident des déportés m'a procuré une grande satisfaction. Je crois que ce fut une erreur de l'Allemagne d'avoir procédé comme elle l'a fait et que la rectification actuelle s'imposait ».

(**Note** : revenons en arrière). En février 1916, la Belgique allait payer le prix pour une bataille qui se déroula au sud de sa frontière avec la France. Avant l'aube du 21 février 1916, un canon Krupp de 15 pouces tirait le premier coup de canon de la bataille de Verdun. Bientôt tout le front fut dévoré par le feu incessant des canons allemands.

Par temps de gel de l'hiver 1916, on déchaîna le « *Trommelfeuer* » qu'ordonna le général Falkenhayn. Mille deux cents canons et mortiers, la moitié de calibres de 155, 220, 380 et 420 mm, commencèrent à cracher le feu sur les tranchées ennemies. Une de leurs premières victimes fut un porteur d'eau français qui fut pulvérisé par un des canons allemands. Ses compagnons ne s'attendaient pas à un meilleur sort, collés à terre et, comme l'écrivit Jules Romains, « *ils respirèrent l'odeur d'un monde tourmenté, l'odeur d'un monde sur le point d'être réduit en cendres* » ⁽³⁸⁾. Le fracas des coups de canon pouvait être perçu dans un rayon de 150 kilomètres. On tira près d'un million

d'obus ⁽³⁹⁾. « *Durant des jours, ou même des semaines, l'artillerie se livrait à un bombardement incessant – un écrivain allemand allait parler plus tard d'"ouragans d'acier"* (Ernst Jünger, **Souvenirs du front de France**, 1920) – *pour affaiblir l'ennemi et l'obliger à se protéger dans les refuges souterrains jusqu'à ce que, au moment opportun, des vagues de soldats sautent au dessus du parapet ... vers la "terre de personne", un chaos de cratères d'obus remplis d'eau, de troncs d'arbres tombés, de boue et de cadavres abandonnés, pour se lancer vers les mitrailleuses qui, comme ils le savaient déjà, allaient faucher leurs vies* » ⁽⁴⁰⁾.

Les tranchées de la Première Guerre Mondiale ont été comparées à l'horreur des camps de concentration de la Seconde Guerre Mondiale. Les deux lieux ont connu des souffrances atroces. Selon cette analogie, Verdun fut Auschwitz ⁽⁴¹⁾. Le bombardement, opéré sur dix kilomètres de front, atteignit même la forteresse de Verdun, des obus tombant jusqu'à l'entrée du palais épiscopal, détériorant une partie de sa façade normande ⁽⁴²⁾. Pour un des milliers de soldats français, le caporal Stephane, « *le monde semblait se désintégrer aux alentours* » ⁽⁴³⁾.

Même si Verdun ne fut pas la bataille la plus sanglante de la guerre – elle fut surpassée par la bataille de la Somme –, elle fut la plus terrible ⁽⁴⁴⁾. Cela est dû au temps et à l'espace qu'elle occupa, elle dura plus longtemps et fut plus concentrée.

Elle continua à une intensité maximale durant quasi toute l'année 1916 et, de façon sporadique jusqu'à l'armistice ⁽⁴⁵⁾. La bataille de Verdun a en outre supposé un énorme effort supplémentaire pour le Bureau ***Pro Captivis***, déjà surchargé ⁽⁴⁶⁾. (**Note** : bureau suisse de secours pour les prisonniers de guerre sous l'égide de la Croix-Rouge)

Le Haut Commandement militaire allemand crut que Verdun était pratiquement indéfendable mais que les Français sacrifieraient division sur division pour défendre la place. L'idée de saigner la France jusqu'à la mort a été coûteuse également pour les Allemands qui n'ont pas non plus atteint leur objectif de Verdun. Des semaines après le début de l'offensive allemande à Verdun, les Allemands ont décidé de combler leurs pertes en appelant sous les drapeaux tous ceux qui avaient évité le recrutement en raison de l'importance de leurs travaux ou de leur difficile remplacement. Brand Whitlock signalait dans son journal : «*Les Allemands sont en train de déplacer tous les hommes vers le front. Il n'y a plus de sentinelles nulle part, même pas aux Quatre Bras. Pour la première fois depuis le début des hostilités, les employés du chemin de fer ont été mobilisés*»⁽⁴⁷⁾. Ce gouffre humain, qui entraînait l'appel sous les drapeaux des ouvriers allemands devait être comblé. C'est ainsi que, le 2 mars, le Ministère de la Guerre allemand signala

péremptoirement à von Bissing qu'il avait besoin de 400.000 Belges pour l'industrie allemande.

Von Bissing fit son possible pour retarder cette mesure ; il considérait qu'elle « *engendrerait un grand malaise* » aux Etats-Unis et dans les autres pays neutres avec des « *effets fort indésirables et dangereux* » ⁽⁴⁸⁾. Il rappela au Ministère de la Guerre la promesse qui avait été faite (**Note** : en octobre 1914) aux réfugiés en Hollande afin qu'ils reviennent sans crainte de faire l'objet ni de déportation ni de travaux forcés. Von Bissing réussit à convaincre en partie les autorités allemandes à la condition de trouver 400.000 volontaires ⁽⁴⁹⁾. Les journaux hollandais situaient le nombre de chômeurs aux alentours de 1.400.000 alors que les Allemands l'estimaient à 1.600.000 Belges. Obtenir des volontaires se révéla au-dessus des possibilités de von Bissing. Le 2 mai, il promulgua un arrêté interrompant en Belgique tous travaux publics non autorisés (autorisation que l'on n'accorda quasi jamais) afin de pouvoir de la sorte disposer d'ouvriers. Alors que ces mesures entraient en vigueur, une offensive anglo-française eut lieu sur la Somme, qui entraîna 200.000 pertes en un mois. ⁽⁵⁰⁾

La bataille de la Somme se solda, du côté anglais, par des pertes s'élevant à 61.816 hommes. Le nombre de blessés se monta à 37.000. Ces chiffres signalaient que 40% des assaillants étaient tombés, morts ou blessés, ainsi

que 60% d'officiers. En neuf heures et demie de guerre, entre 7h30 et 17h, l'Angleterre a perdu plus de 57.000 hommes ⁽⁵¹⁾. De leur côté, les Allemands comptaient 60.000 morts et blessés, rien qu'en un seul jour, ce qui, ajouté à la catastrophe humaine de Verdun, rendait leur récupération presque impossible. C'est à la Belgique que ces batailles portèrent le plus grand préjudice.

Au début du mois d'août, le journal allemand ***Norddeutscher Allgemeine Zeitung*** signalait qu'une visite effectuée par des députés allemands du Reichstag avait trouvé la Belgique « *quasi indemne et la majorité des industries fonctionnaient* » ⁽⁵²⁾. Le ***Rheinisch Westfälische Zeitung*** signalait même que les Belges vivaient mieux que les Allemands.

Pour les industriels allemands, la Belgique était la solution. Le 14 septembre, Carl Duisberg, directeur de la Bayer, demandait que l'on « *ouvre le grand marché de la main-d'oeuvre belge* », qu'il estimait à 700.000 ouvriers. Les industriels allemands exigèrent de Hindenburg et Luddendorff qu'ils prennent des mesures, l'industrie allemande ne pouvant continuer à remplir ses obligations de guerre que si « *l'on résoud le problème de la main-d'oeuvre belge de façon contraignante, ce qui signifie que le sujet du prestige international doit être laissé de côté* » ⁽⁵³⁾.

Les Allemands cherchèrent des formules pour justifier les déportations. Un congrès de juristes

allemands conclut à Bruxelles que les déportations ne violaient pas le droit international. Il en ressortait que les conventions de La Haye n'avaient pas tenu compte d'une situation comme celle de l'Allemagne et de la Belgique, avec une spéciale « *communauté d'intérêts* ». Ces intérêts, combinés à la nécessité de maintenir l'ordre, permettaient à l'Allemagne d'exploiter la main-d'oeuvre belge. Au cours de la troisième semaine d'octobre commencèrent à circuler des rumeurs selon lesquelles les Allemands étaient en train de déporter des Belges vers l'Allemagne.

En mars 1915, il y avait approximativement 500.000 chômeurs en Belgique. Au début de 1916, le chiffre atteignait 650.000 ⁽⁵⁴⁾. Les propagandes alliée et allemande donnaient des versions différentes sur ses causes. Les Allemands alléguaient que c'étaient les Belges eux-mêmes qui provoquaient leur chômage, en raison de leur manque d'enthousiasme pour le travail. Ils l'attribuaient également au blocus britannique, puisqu'il « *dépend seulement de l'Angleterre ... et qu'elle est libre d'y mettre fin quand elle le voudra et comme elle le voudra* » ⁽⁵⁵⁾. Les Anglais, bien sûr, ne mentionnaient pas le blocus dans leurs informations. Ils se focalisèrent sur l'épuisement des ressources économiques belges et sur la confiscation de commerces belges, comme étant les causes principales de chômage, et ils louaient la résistance passive des Belges face à

l'occupation.

S'il existait une solution, cette dernière passait uniquement par l'intervention allemande en la matière ⁽⁵⁶⁾. Un des aspects qu'il faut considérer en examinant les solutions possibles que l'Allemagne pouvait apporter au problème, est celui de la crise économique de 1916. L'armée allemande commençait à ressentir les pertes des années précédentes. Elle manquait également d'équipement, en raison du manque de main-d'œuvre dans l'industrie des armements. Les leaders industriels allemands avaient réclamé, depuis longtemps, l'utilisation de main-d'œuvre des territoires occupés afin de remplacer les travailleurs allemands, qui seraient dès lors libres pour rejoindre l'armée.

Ces idées trouvèrent bien vite de fervents défenseurs dans l'armée, qui perdait peu à peu son personnel et son ravitaillement. Cette tendance culmina en septembre 1916, lorsque le général Ludendorff organisa une rencontre avec d'importants entrepreneurs et qu'il scella une alliance qui devait avoir de lourdes conséquences pour la politique allemande. L'état-major de l'armée désirait lancer de grandes offensives en 1917 et il attendait avec anxiété les enrôlements qui dériveraient de la politique des travailleurs forcés dans les territoires occupés. Les deux groupes firent fortement pression pour que commencent les déportations. L'énorme chômage

qui existait en Belgique en faisait un objectif clair pour l'armée. Au début d'octobre, le gouvernement allemand était à même de mener à bien la déportation de main-d'oeuvre belge vers l'Allemagne ⁽⁵⁷⁾. Von Bissing avait cependant un point de vue diamétralement opposé. Il imagina aussitôt une solution pour le problème, même si elle n'était que partielle. Le livre de Robert Armeson, ***Total Warfare and Compulsory Labor***, décrit les politiques de von Bissing au vu de la crise de main-d'oeuvre de 1916 :

« Dans un premier temps, on ordonna aux chômeurs belges d'accepter le travail que leur offraient les autorités allemandes. Ceux qui refusaient étaient obligés de fournir un motif qui fût considéré suffisant selon les lois internationales ; dans le cas contraire, ils étaient envoyés en prison. Tout un chacun qui dissuaderait les travailleurs d'aller travailler en Allemagne serait frappé d'amende. Comme le problème persistait, le gouverneur général fit une tentative de réduire le chômage en fixant le nombre d'heures de travail à 24 heures par semaine ». ⁽⁵⁸⁾

Ces politiques échouèrent dans leurs objectifs, principalement en raison du fait que l'épuisement localisé des matières premières et l'abandon des usines créaient de l'emploi dans certaines zones et pas dans d'autres. Von Bissing essayait de réaliser un recensement de tous les chômeurs de Belgique, explorant la possibilité de les relocaliser

en d'autres endroits du pays, lorsque le gouvernement de Berlin annonça sa politique de déportations. ⁽⁵⁹⁾

Von Bissing fit tout ce qu'il put pour éviter les déportations ; c'est ainsi que, en mars 1916, il rejeta ouvertement l'exigence du Ministère de la Guerre allemand de déporter 400.000 travailleurs belges pour travailler en Allemagne. Il fournit toutes sortes d'excuses politiques et économiques justifiant son refus mais son véritable argument fut que les déportations auraient un effet très négatif sur le moral du peuple belge.

Le recrutement volontaire de von Bissing rencontra un succès modéré, obtenant 21.000 travailleurs supplémentaires, chiffre qui fut considéré insuffisant par les militaires et industriels allemands, que firent à nouveau pression pour l'on relance les déportations en septembre. Von Bissing répondit négativement une nouvelle fois à la demande. C'est ainsi que, dans une lettre adressée au chef de l'Etat Major de l'armée, il déclara « *son incapacité à donner suite aux demandes d'une déportation générale de travailleurs vers l'Allemagne* ». Von Bissing maintint sa position jusqu'à ce que le chancelier Bethmann Hollweg lui signala que les déportations signifiaient tellement pour la nation que « *le résultat de la guerre pouvait en dépendre* ». von Bissing finit par céder ⁽⁶⁰⁾. En octobre 1916, le gouvernement allemand annonça officiellement la

politique de déportations. La politique d'ajournements de von Bissing devait néanmoins se révéler cruciale dans les mois qui suivirent l'annonce du gouvernement allemand.

Dès le début, le processus de déportations a été confronté à toutes sortes d'obstacles tant internes qu'externes. En premier lieu, cette politique a mis en fureur l'opinion publique mondiale pour son mépris du droit international. Ce genre de critiques ne préoccupaient normalement pas le gouvernement allemand, puisqu'il s'agissait principalement de leur reflet dans la propagande anglaise et française. Cette propagande finit pourtant par convaincre les Nord-Américains et les Hollandais de ce que l'Allemagne était allée trop loin. Les Hollandais menacèrent d'arrêter les importations d'aliments qui avaient l'Allemagne comme destination et les Nord-Américains étaient toujours plus prêts d'entrer en guerre aux côtés des alliés ⁽⁶¹⁾. Les deux nations furent d'accord avec la déclaration du vicomte Bryce, un distingué diplomate britannique, qui comparait les Allemands aux esclavagistes arabes « *who cross Africa rounding up Negroes to sell on the coast* ». ⁽⁶²⁾

Aucun crime contre la Belgique, pas même l'invasion, ne souleva l'indignation des Etats-Unis comme les déportations. Le cardinal John Murphy Farley de New York fit des commentaires qui eurent une grande répercussion : « *Il faut se reporter aux temps des Mèdes et des Perses pour*

trouver un exemple de tout un peuple enchaîné de la sorte » ⁽⁶³⁾. La presse considérait que c'était une attaque directe contre la civilisation. Le **Chicago Evening Post** commentait que les excès allemands rendaient impossible l'oubli du crime originel contre la Belgique et la haine ne cesserait pas. De son côté, l'influent **Washington Post**, dans la ligne de l'isolationisme, de mise aux Etats-Unis, couvrait à peine les déportations signalant que les Allemands avaient commencé à renvoyer les déportés, ce qui, à ce moment-là, était totalement faux ⁽⁶⁴⁾. Le président Wilson exprima le fait que les déportations inspiraient un rejet total. C'est dans cet état d'esprit qu'il écrivit à un sénateur de ses amis, lui disant que les déportations étaient « *one of the most distressing and unjustifiable incidents of the war* », et la note de protestation qu'il avait envoyée à l'Allemagne allait dans le même sens. ⁽⁶⁵⁾

L'Espagne protesta et combattit dès le début les déportations, alléguant qu'il s'agissait de libérer des ouvriers pour qu'ils aillent combattre ; le chancelier Jagow répondit que cet argument était insensé parce qu'il fallait alors critiquer l'emploi de prisonniers de guerre qui, lui, était permis par la Convention de La Haye. ⁽⁶⁶⁾

Les Allemands rencontrèrent aussi toutes sortes de difficultés pratiques. Le principal problème était qu'il n'existait aucun système cohérent pour organiser le mouvement massif de

la main-d'oeuvre vers l'Allemagne. Les Allemands se rendirent bien vite compte qu'ils ne savaient pas où héberger les Belges et, au bout d'un mois seulement, ils réduisirent considérablement le nombre de travailleurs déportés des 20.000 prévus comme objectif ⁽⁶⁷⁾. Par ailleurs, les travailleurs qui se rendirent finalement en Allemagne n'avaient pas la capacité nécessaire pour effectuer le travail correctement ou, tout simplement, ils refusaient de travailler. Des mois plus tôt, ces problèmes étaient résolubles.

Pendant l'hiver 1916-1917, les autorités civiles allemandes durent cependant faire face à une crise d'une grande ampleur. Des grèves et des manifestations dans toute la région de la Ruhr et à Berlin et une diminution de la quantité de pain existant provoquèrent de graves protestations dans les villes et à la campagne. La situation intérieure allemande amena l'annulation des déportations de Belges en février 1917. Le rapatriement des ouvriers belges eut lieu à la suite de ces problèmes internes, le Gouvernement allemand ne désirant pas augmenter le nombre de mécontents en Allemagne. Von Bissing avait entretemps fait tout son possible pour mettre fin aux déportations, tout comme le marquis de Villalobar. ⁽⁶⁸⁾

En définitive, la politique allemande peut être analysée comme un succès ou comme un échec total, selon la perspective à partir de laquelle on

l'analyse. La Belgique était une nation occupée dans un monde en guerre. La nation occupante avait besoin de ses ressources naturelles, de sa main-d'oeuvre et a cherché à exploiter la Belgique afin de pouvoir atteindre ces objectifs. Les politiques antagoniques entre Von Bissing et les désirs de Berlin ont finalement rendu l'occupation un peu moins dure que ce qu'elle aurait été si von Bissing avait réalisé tous les objectifs à tout prix.

Quant à la politique sociale allemande en Belgique, il faut l'analyser comme étant une réponse aux effets de la politique économique et militaire. C'est ainsi qu'il faut analyser les aspects les plus relevants de l'armée allemande et de son organisation en Belgique afin de pouvoir analyser la situation générale. Une grande quantité de textes parurent après la guerre, accusant les Allemands d'atrocités (**Note**) lors de l'invasion et durant l'occupation ultérieure du territoire belge. Il est impossible d'analyser cas par cas toutes les accusations mais, en revanche, ce qu'il est possible de faire, c'est de retracer un panorama général.

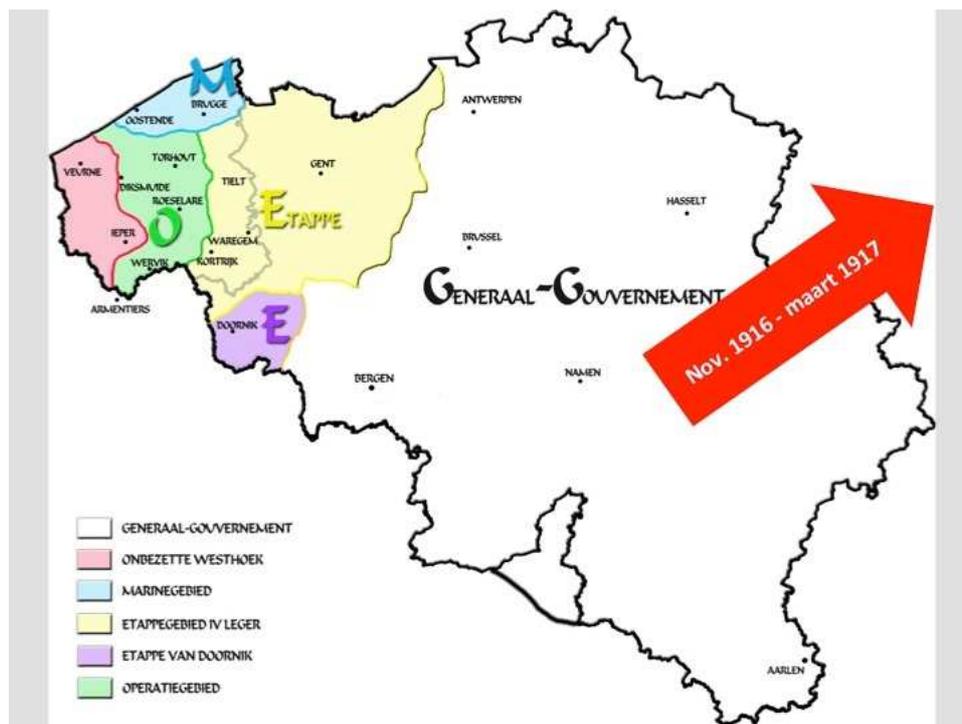
A part la condamnation unanime par la société internationale pour le sac et l'incendie de l'Université de Louvain, que nous avons déjà évoqués (**Note** : chapitre 14), il y a eu de nombreux témoignages d'atrocités commises par les Allemands ⁽⁶⁹⁾. D'après ceux-ci, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et d'animaux

furent assassiné de sang-froid. Dans les témoignages, les Allemands semblaient persécuter particulièrement les membres du clergé, qu'ils ont torturés et assassinés sans pitié. D'après un de ces récits, un vieillard fut pendu à trois reprises et, à chacune, les Allemands coupaient la corde au dernier moment afin de prolonger la souffrance. Le vieil homme survécut et fit sa déposition auprès de la Commission d'Enquête d'Anvers. Une autre histoire racontait comment les Allemands avaient incendié un groupe de maisons et, au fur et à mesure que leurs habitants sont sortis dans la rue, ils ont été abattus par les tirs allemands ⁽⁷⁰⁾. D'autres histoires encore plus dures, comme nous l'avons vu (**Note** : chapitres 13 et 14), mentionnaient l'amputation de mains d'enfants et de seins de femmes, des soldats crucifiés et des corps utilisés pour en extraire de la graisse animale. ⁽⁷¹⁾

La version allemande est, bien sûr, fort différente. En règle générale, la propagande allemande ne faisait pas référence à des incidents concrets. Elle se basait plutôt sur des généralités des Belges pour appuyer sa thèse. L'argument principal qu'utilisèrent les Allemands était que leurs actes furent une réponse aux francs-tireurs ou « *tireurs irréguliers* » (ou corps francs) comme les appelaient les Français ⁽⁷²⁾. Les Allemands alléguaient que, lorsqu'ils exercèrent des représailles, ces dernières furent malheureuses

mais nécessaires pour neutraliser le terrorisme belge.⁽⁷³⁾

Une fois que le gros de l'armée allemande partit pour la France, des divisions spéciales de l'armée, appelées *Landsturm*, arrivèrent comme renfort en Belgique. Ces unités étaient composées d'hommes entre 17 et 45 ans qui, pour des raisons diverses, n'étaient pas en conditions d'être enrôlés dans les divisions régulières de l'armée. En Belgique, la présence militaire permanente consistait en 90 bataillons armés de *Landsturm*, la majeure partie d'entre eux étant concentrés dans des groupes de 5 à 12 bataillons à proximité de la plupart des lignes de train belges, particulièrement à Bruxelles, Anvers, Liège, Namur et Gand. Plusieurs unités gardaient la frontière avec la Hollande afin de s'assurer que personne n'entre ni ne sorte du pays sans autorisation. Malgré le fait que nombre de villes belges disposaient d'une garnison militaire, il existait de larges zones où l'on ne voyait aucun militaire allemand. Les seules zones qui avaient une importance militaire significative en Belgique étaient les deux zones militaires de la Côte, qui restèrent sous la domination militaire durant tout le conflit. Ces zones servaient d'aires d'entraînement pour de nouvelles troupes et protégeaient la côte belge de possibles attaques depuis la mer.⁽⁷⁴⁾



La présence raréfiée de troupes allemandes en Belgique durant le conflit n'empêcha pas que les outrages à l'encontre de la population civile se poursuivent. Dans certains cas, les Allemands pensaient que des mesures rigoureuses serviraient de dissuasion pour de futures actions contre eux. Mais nous pouvons dire que, d'une manière générale, les troupes allemandes ont, à partir de (**Note** : septembre) 1914, été relativement tranquilles en Belgique occupée. Ce rôle secondaire joué alors par les troupes allemandes en Belgique a permis de mettre en œuvre des politiques destinées à améliorer le moral du peuple belge et atteindre une certaine stabilité.

La politique sociale qu'ont implanté von Bissing et le Gouvernement Général a contribué à compenser les effets de la politique militaire et économique allemandes. Nous pouvons dire que,

en général, la politique sociale allemande a utilisé les structures belges antérieures au conflit l'adaptant aux circonstances du moment. La première des mesures eut trait à la législation de la protection du travail. Dans ce sens, un arrêté du 22 février 1916 se préoccupait d'améliorer les conditions de travail en accord avec la législation internationale, en particulier avec la Conférence internationale sur la protection du travail de 1906 (**Note** : Convention de Berne), considérée alors comme le niveau optimal de protection.

Les lois sur la sécurité sociale belge furent maintenues, accordant des droits aux malades, aux infirmes et aux chômeurs, jusqu'à ce que les fonds publics s'épuisent. Le gouverneur von Bissing prit personnellement en charge une section de la Croix Rouge belge, qui fonctionna comme un bureau central de sécurité sociale. Bien que ce bureau fût preuve de discrimination dans l'octroi des fonds – accordant 75% à la Flandre et seulement 25% à la Wallonie –, son succès fut énorme. Les fonds pour le programme provenaient tant de sources allemandes que belges, comme le Comité National de Secours et d'Alimentation.

D'autres mesures adoptées par von Bissing avaient pour objectif de protéger les Belges de la prévisible inflation due à la pénurie d'aliments ; ces mesures rendirent en partie plus supportable l'occupation allemande ⁽⁷⁵⁾. En définitive, nous pouvons conclure que les mesures prises par von

Bissing vinrent grandement en aide à la population belge et que, à Berlin, on s'opposa dans de nombreux cas à sa gouvernance. Grâce à elles et à l'active participation sous forme d'aides humanitaires des Etats-Unis par l'intermédiaire de Brand Whitlock et du marquis de Villalobar, on évita une tragédie aux dimensions incalculables parmi la population belge. ⁽⁷⁶⁾

« Hier sont rentrés à Bruxelles tous les déportés belges détenus en Allemagne comme otages libérés grâce à la gestion de Sa Majesté le Roi. Je sollicite et prie Votre Excellence d'élever auprès de notre Auguste Souverain l'expression de leur plus profonde reconnaissance pour le bienfait qu'ils lui doivent ainsi que leur respectueux hommage à sa Royale Personne », disait le marquis de Villalobar le 20 décembre 1917. ⁽⁷⁷⁾

© 2009-2016, Álvaro LOZANO et Ediciones El Viso.
© 2016, Bernard GOORDEN, pour la traduction française.

Extrait de Álvaro LOZANO, ***El marqués de Villalobar. Labor diplomática 1910-1918***; Madrid, Ediciones El Viso ; 2009, 864 páginas. (15 fotografías en blanco y negro. 16,5 x 24 cm. Encuadernación en cartonné al cromo. **ISBN** : 978-84-95241-72-6; **PVP** : 30 € + 19 € correos)

www.edicioneselviso.com

c.perez@edicioneselviso.com

T. [+34 915196576](tel:+34915196576)

M. [+34 630 949 626](tel:+34630949626)

Los datos bancarios son los siguientes :

IBAN / nº de cuenta Banca March :

ES56 0061 0196 0401 1690 0402

Código SWIFT: BMARES2M

Indice (pp. 13-17) / Resumen.

3 El marqués de Villalobar, don Rodrigo de Saavedra y Vinent (pp. 51-67) ;

Consejero de la Embajada de España en Londres (pp. 67-75) ;

Actuación de Villalobar en Portugal

(1910-1913) (pp. 77-281) :

4 Embajador en Portugal (pp.79-86) ;

5 La política exterior de Alfonso XIII hacia Portugal (pp.115-174) ;

6 Actuación de Villalobar durante la Revolución portuguesa de 1910 (pp. 175-196) ;

7 Contactos de Villalobar con elementos de la oposición monárquica portuguesa. Villalobar y las incursiones de Paiva Couceiro de 1911 y 1912 (pp. 197-252) ;

8 Las relaciones de Villalobar con la colonia española en Portugal (pp. 253-262) ;

9 Valoración de la labor de Villalobar en Portugal. Los medios de prensa. Embajador en Bélgica (1913) (pp. 263-281) ;

España y la invasion y ocupacion alemana de Bélgica durante la primera guerra mundial.

La labor de Villalobar (pp. 283-857) :

10 El marco internacional del período (pp.285-

321);

11 La posición internacional de Bélgica. Su peso en la planificación estratégica alemana y francesa (pp. 323-344) ;

12 La neutralidad de España en la Primera Guerra Mundial (pp. 345-388) ;

13 La invasión alemana de Bélgica (pp.389-440) ;

14 Los «*francs-tireurs*» belgas y las represalias alemanas : Lovaina. Reacción española. La rendición de Bélgica. Visita de Villalobar al frente de batalla (pp. 441-487) ;

15 La Bélgica ocupada (pp. 489-503) ;

16 La deportación de obreros belgas a Alemania. Actuación de Villalobar (pp. 505-532) ;

17 Labores humanitarias de España en Bélgica. El Comité Nacional de Socorros y Alimentación. La labor del marqués de Villalobar (pp. 533-585) ;

18 Intentos de mediación del marqués de Villalobar. La iniciativa Kuhlmann. El incidente Baillet-Latour (pp.587-609) ;

19 El monumento a Francisco Ferrer en Bruselas. Intervención del marqués de Villalobar (pp. 611-632) ;

20 Gestiones de mediación del marqués de Villalobar en casos particulares. El cardenal Mercier. El burgomaestre Adolphe Max (pp.633-654) ;

21 Intervención del marqués de Villalobar en los casos Cavell, Pirenne, Frédéricq, Carton de Wiart y Théodor (pp.655-684) ;

- 22** Intervención de Villalobar para lograr indultos de ciudadanos belgas (pp. 685-697) ;
- 23** Bélgica en la tesis de Fritz Fischer sobre la culpabilidad alemana. Informes internacionales sobre las atrocidades alemanas. El Informe Bryce (pp. 699-723) ;
- 24** Actuación de Villalobar en los últimos meses del conflicto (pp. 725-748) ;
- 25 Epílogo** (pp.749-806) ;
- 25.1. Balance de la Primera Guerra Mundial. Bélgica. España (pp. 749-768) ;
- 25.2. Homenajes a la labor de España en Bélgica. Viajes de los respectivos reyes a Bélgica y España (pp. 768-777) ;
- 25.3. Fallecimiento del marqués de Villalobar. (pp. 778-806) ;
- 26 Conclusión.** (pp. 807-822) ;
- Fuentes (pp. 823-835) ;
- Bibliografía (pp.836-851) ;
- Apéndice documental (pp.852-857).

NOTES.

(**de l'auteur, Alvaro LOZANO, complétées et réactualisées par Bernard Goorden**)

- 1.Ludwig von Köhler. ***The Administration of the occupied territories***, 1927 (translated by William Robert Dittmar, Carnegie endowment for international peace, 1942, Volume 1 of « *The Administration of the Occupied Countries* », 260 p.), p. 72.

2. Ibidem.
3. Ministère des Affaires Etrangères ; **Belgium's Martyrdom** (*official report of massacres of peaceable citizens*), 1915, p. 517.
4. Ibidem, pp. 517-518.
5. Larry Zuckerman. **The Rape of Belgium** (*The untold story of World War I*), New York, University Press, 2004, p. 176.
6. Ministère des Affaires Etrangères. **Belgium's Martyrdom**, 1918, p. 518.
7. Ibidem, p. 516.
8. Robert B. Armeson ; **Total Warfare and Compulsory Labour : A Study of the Military-Industrial Complex in Germany during World War** ; The Hague, Martinus Nijhoff, 1964 (Springer, 2012, 155 p.), pp. 18-32.
9. Ibidem, p. 24.
10. Foreign Office. **Great Britain and Supplies for Belgian Industries**. London, 1916, p. 2.
11. Ministère des Affaires Etrangères. **Belgium's Martyrdom**, p. 519
12. E. H. Kossman. **The Low Countries : 1780-1940**. Oxford, Clarendon Press, 1978, p. 649.
13. Ibidem.
14. Jan-Albert Goris ; **Belgium** ; Berkeley, University of California Press, 1945, p. 66.
15. Voir Leon Van der Essen, **A short**

account of the German invasion and occupation of Belgium (London, Adelphi Terrace, 1918), chapitre 2, et Rainer Rumold et O. K. Werckmeister, Ed. (***The Ideological Crisis of Expressionism*** ; Columbia SC, Carridon House, 1990), pp. 62-66.

16. Zuckerman, ***The Rape of Belgium***, p. 113.

17. **AFV** (Archivo Familia Villalobar). Documents relatifs à la Commission for Relief in Belgium, 1915.

18. Fernand Passelecq ; ***Déportation et travail forcé des ouvriers et de la population civile de la Belgique occupée (1916-1918)*** ; Paris, Presses universitaires de France, 1927, pp. 51-52.

http://www.bel-memorial.org/books/deportation_et_travail_force_des_ouvriers_et_de_la_population_civile_de_la_Belgique_occupee.pdf

19. Brand Whitlock ; ***The Letters and Journal of Brand Whitlock***, p. 239 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160222%20BRAND%20WHITLOCK%20LETTERS%20pp239-240.pdf>

20. Peter Scholliers et Frank Daelemans. "Standards of Living and Standards of Health in Wartime Belgium", in Wall et J. Winters (eds.), ***The Upheavals of War : Family, Work and Welfare in Europe, 1914-1918***. Cambridge University Press, 1988, (pp. 139-157), p. 144. (CEGESOMA : SOMA BA 18.912)

21. **AGRB** (Archives Générales du Rouyaume

Belgique). *Journal de Charles Lemaire*.
Numéro 27, 6:4.

22. HIASU. CRB, Boîte 126. Rapport de
William Palmer Lucas.

23. S. de Schaepdrijver ; “*Occupation,
Propaganda, and the Idea of Belgium*”, in Aviel
Roshwald et Richard Stites (eds.), *European
Culture in the Great War. The Arts,
Entertainment and Propaganda, 1914-
1918*; Cambridge University Press, 1999, pp.
276-277.

[https://www.academia.edu/1385218/Occupation
_propaganda_and_the_idea_of_Belgium](https://www.academia.edu/1385218/Occupation_propaganda_and_the_idea_of_Belgium)

24. Konrad H. Jarausch. *The Enigmatic
Chancellor : Bethmann Hollweg and the
Hubris of Imperial Germany*. New Haven,
1973, p. 235.

25. **AMAE** (Archivo Ministerio Asuntos
Exteriores, Madrid). H. 3031. Télégramme
chiffré. Bruxelles, 10 novembre 1916.

26. **AMAE**. H. 3031 N°3. Télégramme chiffré.
La Haye, 16 novembre 1916. Le ministre
d'Espagne au ministre d'Etat.

27. Nuño Aguirre de Cárcer : *La neutralidad
de España durante la Primera Guerra
Mundial (1914-1918), I. Bélgica* (Ministerio de
Asuntos Exteriores y de Cooperación. Centro
de Publicaciones ; [Biblioteca diplomática
española](#), Sección Fuentes, N°3), 2003 (1995,
XXXIX-426 pages), pp. 255-256. **Document**

N°222 du 15 janvier 1917.

28. **AFV**. 43/1917.
29. **AFV**. 20/1917. Lettre du marquis de Villalobar narrant sa gestion au ministre d'Etat.
30. **AMAE**. H. 3031 N°3. Télégramme chiffré, La Haye, 16 novembre 1916. Le ministre d'Espagne au ministre d'Etat.
31. **AMAE**. H. 3040/10. Télégramme chiffré N°227. Le ministre d'Espagne au ministre d'Etat. 's Gravenhage, 20 décembre 1917.
32. **AFV**. Documents relatifs à la déportation d'ouvriers belges en Allemagne, sans numérotation. Dépêche numéro 40 du marquis de Villalobar au ministre d'Etat, Mr. Gimeno, du 19 mars 1917. ***La neutralidad de España durante la Primera Guerra Mundial (1914-1918), I. Bélgica***, op. cit., **Document N°227**, pp. 259-263.
33. Entre guillemets dans l'original. N. d. T.
34. **AFV**. 6/1917. Lettre du ministre d'Etat au marquis de Villalobar du 3 février 1917. Lettre du ministre d'Etat, Mr. Gimeno, au marquis de Villalobar, in ***La neutralidad de España durante la Primera Guerra Mundial (1914-1918), I. Bélgica***, op. cit., **Document N°224**, p. 257.
35. Zuckerman. ***The Rape of Belgium***, p. 189.
36. Ibidem.
37. **AMAE**. H. 3031 N°1. Télégramme chiffré. La Haye, 13 février 1917. Le ministre

d'Espagne au ministre d'Etat. Voir in ***La neutralidad de España durante la Primera Guerra Mundial (1914-1918), I. Bélgica***, op. cit., **Document N°226**, p. 259.

38. Jules Romains, ***Prélude à Verdun*** (roman ; 15^{ème} volume des ***Hommes de bonne volonté*** ; Editions Flammarion, 1938), St Albans, 1973. Pour la bataille et ses conséquences, il est indispensable de lire le livre d'Alistair Horne, ***The Price of Glory, Verdun, 1916***. London, 1993.
39. Pour une description détaillée de ce qu'a pu être le bombardement allemand, voyez A. Horne, ***The Price of Glory***, London, Penguin Books, 1993, pp. 70-83.
40. Eric Hobsbawm ; ***Historia del siglo XX***, p. 33. (***On History***, London, Weidenfeld & Nicolson, 1997)
41. Jay M. Winter. ***The Experience of World War I*** (Oxford University Press), 1988, p. 141.
42. A. Horne, ***The Price of Glory***, p. 70.
43. Ibidem, p. 71.
44. Nigel Cave ; ***Somme : Beaumont Hamel. Newfoundland Park*** ("Battleground Europe series") ; London, Pen and Sword, 2010 (1994), 112 p.
45. Piers Brendon ; ***The Dark Valley. A panorama of the 1930's*** ; London, Vintage ; 2000, (848 p.) p. 4.
46. Juan Pando Despierto. ***Un Rey para la***

- esperanza. La España humanitaria de Alfonso XIII en la Gran Guerra**, Madrid, Ediciones Temas de Hoy, 2002, pp. 277 et ss.
47. Allan Nevins (editor) ; ***The Letters and Journal of Brand Whitlock***, p. 298 :
<http://www.idesetautres.be/upload/19160928%20BRAND%20WHITLOCK%20LETTERS%20pp297-298.pdf>
48. Zuckerman, ***The Rape of Belgium***, p. 145.
49. Fernand Passelecq ; ***Déportation et travail forcé ...***, op. cit., pp. 73 et ss.
50. Voyez Martin Middlebrook ; ***The First Day on the Somme, 1 July, 1916*** ; London, Pen & Sword Books ("*Penguin History*"), 2003 (1971), 365 p..
51. Outre le livre déjà cité de Middlebrook, on a également consulté : Hew Strachan, ***The First World War***, New York, Viking, 2003, pp. 184-197 ; et John Keegan, ***The First World War, an illustrated history*** ; New York, Alfred A. Knopf; 1999, London, 2001, pp. 255-280.
52. ***Norddeutscher Allgemeine Zeitung***, 7 août 1916.
53. Zuckerman, ***The Rape of Belgium***, p. 150.
54. Gerd Hardach ; ***The First World War, 1914-1918*** ; Berkeley and Los Angeles, University of Carolina Press ; 1978 (1981, 328 p.), p. 68.
55. Fernand Passelecq ; ***Unemployment in Belgium during the German Occupation and its General Causes*** ; London, Hodder and

Stoughton ; 1917, (XIX-92 p.) p. 3.
<https://ia801406.us.archive.org/35/items/unemployementinbe00passrich/unemploymentinbe00passrich.pdf>

56. Ibidem, chapitres XI-XIX.

57. Hardach ; ***The First World War***, op. cit., pp. 67-69. Voyez également Armeson, ***Total Warfare and ...***, pp. 29-30, 39-42.

58. Armeson, ***Total Warfare and...***, p. 29.

59. Ibidem, pp. 23-30, 39-42.

60. Köhler ; ***The Administration...***, p. 198.

61. A propos de la propagande anglaise relative aux déportations, voyez J. Descree, *The Deportations of Belgian Workmen*, London. 1917. VV.AA. ; ***The Memorandum of the Belgian Government on the Deportation and Forced Labour of Population and Great Britain*** ; London, Furnival Press ; 1916, 29 p.

<https://ia601408.us.archive.org/26/items/memorandumofbelg00unse/memorandumofbelg00unse.pdf>

62. Köhler, ***The Administration...***, p. 198.

63. Mathias Erzberger (ancien ministre des finances d'Allemagne) ; ***Souvenirs de guerre de Mathias Erzberger*** (préface de Maurice Muret ; ***Erlebnisse im Weltkrieg*** ; « *Collection de mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale* ») ; Paris, Payot ; 1921, (XIV-437 p.) p. 24.

<http://www.idesetautres.be/upload/ERZBERGER%20BELGIQUE%20SOUVENIRS%20GUERRE%201914-1918.pdf>

64. **Washington Post**, 16 décembre 1916.
65. Arthur. S. Link (ed.) ; **The Papers of Woodrow Wilson** ; Princeton University Press; 1979, vol. 40, p. 168.
66. Zuckerman, **The Rape of Belgium**, p. 163.
67. Hardach ; **The First World War, 1914-1918**, op. cit. ; p. 68.
68. Ibidem. A propos de la fin des déportations, voyez également Holger H. Herwig : **The First World War, Germany and Austria-Hungary, 1914-1918**. New York, Arnold, 1997, principalement le chapitre intitulé “*Towards Industrialized War 1915*”, pp. 126-130.
69. A propos du sac et de l’incendie de l’Université de Louvain, à part les oeuvres déjà citées, une oeuvre est également importante : Albert Fuglister ; **A Neutral Description of the Sack of Louvain** ; Concord, New Hampshire, Rumford Press ; 1929, (25 p.) pp. 9-10.
70. Incident recueilli dans Carel Thieme Mockveld : **The German Fury in Belgium. Experiences of a Netherland journalist during four months with the German army in Belgium** ; New York, G.H. Doran Company, 1917, p. 113.
71. Voyez l’oeuvre de James Morgan Reed. **Atrocity Propaganda 1914-1919**. Chicago, 1945, p. 2.
72. A propos de cet aspect, voyez Fernand

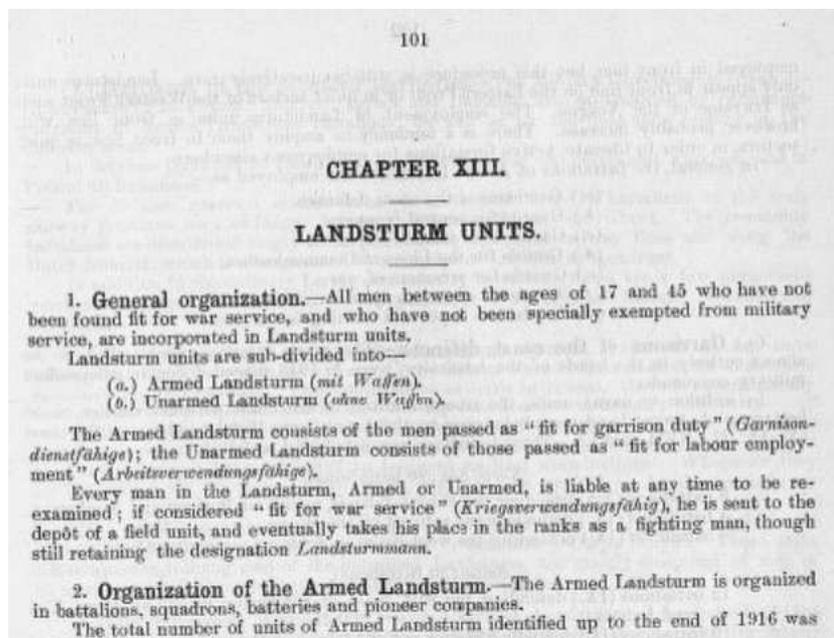
Mayence ; ***The Legend of the « Francs-Tireurs » of Louvain*** (Réponse au mémoire de M. le professeur Meurer, de l'Université de Würzburg) ; Louvain, Imprimerie communale, 1928 (62 p.), p. 8.

<http://www.bibliotheca-andana.be/wp-content/uploads/2013/02/Louvain.pdf>

73. James Morgan Reed, ***Atrocity Propaganda 1914-1919***, 1941 (New York, Arno Press, 1972), pp. 4-10 ; et Mayence, ***The Legend...***, pp. 6-13.

74. Etat-Major allemand ; ***Handbook of the German Army in War. January 1917*** ; Great Britain, War Office, General Staff ; 1917, (125 p., 11 plates) pp. 101 et ss.

http://access.bl.uk/item/viewer/ark:/81055/vdc_100003075164.0x000002?bt=europeanaapi#?load&c=0&m=0&s=0&cv=0&z=-3171.8821%2C-142.1667%2C8433.7641%2C2843.3333



75. Ludwig von Köhler. ***The Administration...***, pp. 220-230.

76. *Ibidem*, pp. 220-240.

77. **AMAE**. H 3040/10. Télégramme chiffré N°227. Le ministre d'Espagne au ministre d'Etat. 's Gravenhage, 20 décembre 1917.

Notes complémentaires de Bernard Goorden.

La citation de Brand WHITLOCK, du 12 février 1915, est extraite de la page 97 de **Letters and Journal of Brand Whitlock** (chosen and edited by Alan NEVINS with a biographical introduction ; New-York-London, D. Appleton-Century Company; 1936, XV-732 p) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150212%20BRAND%20WHITLOCK%20LETTERS%20pp97-99.pdf>

Lisez « **La Belgique ruinée par les Allemands** », de **Georges RENCY**, est extrait (pages 372-377) de « **La Belgique et la Guerre** » (Volume **1** : **La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale**, **TROISIÈME PARTIE**, CHAPITRE **V** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 (2^{ème} édition) ; ; XI-386 pages + 8 **hors-texte**) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20BELGIQUE%20RUINEE%20PAR%20ALLEMANDS%20T1%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20pp372-377.pdf>

Des **EXTRAITS** des **Conventions** de **Genève** (22 août 1864) et de **La Haye** (18 octobre 1907), ont été repris notamment dans l'opuscule « **Journées d'août 1914 dans le Luxembourg belge** », pour dénoncer les articles violés par les Allemands, ayant commis des atrocités (violations du Droit des gens) lors de l'invasion de la Belgique :

<http://www.idesetautres.be/upload/CONVENTIONS%20>

[GENEVE%201864%20LA%20HAYE%201907%20EXT
RAITS%20in%20JOURNEES%20AOUT%201914%20L
UXEMBOURG%20BELGE%201915.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/GENEVE%201864%20LA%20HAYE%201907%20EXT%20RAITS%20in%20JOURNEES%20AOUT%201914%20LUXEMBOURG%20BELGE%201915.pdf)

« *Les réquisitions : la laine, le cuivre, etc.* » par **Georges RENCY**, constitue le chapitre **XIII** de la **première partie** du volume **1** de ***La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale*** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 90-97) :

[http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20REQUISITIONS
%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20T1%20pp90-
97.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20REQUISITIONS%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20T1%20pp90-97.pdf)

Concernant l'**entrée de l'armée allemande à Bruxelles en août 1914**, consultez notamment la biographie qu'Auguste VIERSET a consacrée à **Adolphe MAX** et, surtout, le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) :

[http://idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20M
AX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf](http://idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf)

« *Provisions que l'armée allemande a emportées de la ville d'Anvers en décembre 1914* », voir page 119 de ***La Belgique et l'Allemagne*** (textes et documents précédés d'un avertissement au lecteur par Henri DAVIGNON ; Lausanne, Librairie Payot & Cie. ; 1915) :

http://www.bibliotheca-andana.be/?page_id=129317

Roberto J. **PAYRO**, journaliste argentin et témoin oculaire, a rendu hommage à Adolphe MAX et narré ces événements. Pour le début de l'évocation relative à août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140817%20PAYRO%20%20UN%20CIUD>

[ADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf](http://idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf)

pour le 18 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 19 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140819%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 20-23 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 24-27 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 28 août / 2 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 16-27 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/191412I%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

On les relate également dans « ***M. Adolphe MAX, bourgmestre de Bruxelles. Son administration du 20 août au 26 septembre 1914 et sa détention en Allemagne*** », par Alexis SLUYS (Directeur honoraire de l'Ecole normale, Vice-Président de la Ligue de l'Enseignement) a été écrit fin 1914, censuré par les Allemands et publié fin 1918 (vendu au profit du « *Foyer des*

orphelins »). Pour la version PDF, corrigée et enrichie d'annexes et de notes :

http://www.idesetautres.be/upload/SLUYS_ADOLPHE%20MAX.pdf

Si vous ne pouviez voir certaines illustrations, vous pouvez demander par e-mail la version WORD du document via

ideesautresbg@gmail.com

Pour être édifiés quant au **pangermanisme**, jetez un coup d'œil aux cartes d'Otto Tannenbergh (***La plus-grande Allemagne***, 1911) reproduites dans le daté du 20 septembre 1916 de ***Bruxelles sous la botte allemande*** par Charles TYGAT :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160920%20TYTGAT%20Bruxelles%20sous%20la%20botte%20allemande.pdf>

Les « **Zentrale** », sont longuement analysées (surtout dans la version anglaise) dans « *Commerce et corruption* », (chapitre 15 de 1916 de la traduction française du chapitre 22 « *Commerce and corruption* ») des mémoires de Brand Whitlock intitulées ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2015.pdf>

“*The Organization of Raw Materials Supplies*”. Conférence donnée par Walther **Rathenau** à la 'German Association 1914' le 20 décembre 1915 :

http://germanhistorydocs.ghi-dc.org/sub_image.cfm?image_id=1725

Le fac-similé du **contrat** figure entre les pages 176 et 177 de Fernand PASSELECQ, ***Les déportations belges à la lumière des documents allemands*** (avec de nombreux fac-

similés et la reproduction de tous les documents belges ; Paris-Nancy, Berger-Levrault ; 1917, XV-435 pages) :

<http://www.bibliotheca-andana.be/wp-content/uploads/large/Deportations.pdf>

On y trouve page 189, l'« *arrêté concernant les mesures destinées à assurer l'exécution de travaux d'intérêt public* », du 14 août 1915.

Concernant la « *limite de la résistance* » de la Belgique à la fin de 1916, lisez notamment : **50 mois d'occupation allemande** de Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE (Volume 2 : 1916) **et / ou** **Bruxelles sous la botte allemande** de Charles TYTGAT, témoignages de journalistes quasi au jour le jour (documentés par nos soins) :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Concernant les « *prix multipliés par deux* », consultez le tableau ci-dessous. Pour la lisibilité (et la rapidité d'accès), nous en avons mis à disposition une reproduction au lien :

<http://idesetautres.be/upload/HAUSSE%20PRIX%20PENDANT%20GUERRE%2019160415-19181115%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%204%20519.jpg>

La hausse des prix, surtout du prix des vivres, a été sensible en Belgique à partir du printemps 1916 (15 avril). Ce tableau indique, pour toute une catégorie de produits et de marchandises, la progression mensuelle de ces prix depuis cette époque jusqu'à l'armistice (15 novembre 1918).

LA HAUSSE DES PRIX PENDANT LA GUERRE

La hausse des prix, surtout du prix des vivres, a été sensible en Belgique à partir du printemps 1916. On trouvera ci-dessous un tableau indiquant, pour toute une catégorie de produits et de marchandises, la progression mensuelle de ces prix depuis cette époque jusqu'à l'armistice.

PRIX avant la guerre (15 juillet 1914)	1914												1915												1916												1917												1918											
	15 juil.	15 août.	15 sept.	15 oct.	15 nov.	15 déc.	15 janv.	15 fév.	15 mars.	15 avril.	15 mai.	15 juin.	15 juil.	15 août.	15 sept.	15 oct.	15 nov.	15 déc.	15 janv.	15 fév.	15 mars.	15 avril.	15 mai.	15 juin.	15 juil.	15 août.	15 sept.	15 oct.	15 nov.	15 déc.	15 janv.	15 fév.	15 mars.	15 avril.	15 mai.	15 juin.	15 juil.	15 août.	15 sept.	15 oct.	15 nov.	15 déc.																		
Vin de France	8.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00																	

Le tableau provient du volume 4 (1918, après la page 518) de Louis GILLE, Alphonse OOMS, Paul DELANDSHEERE ; **Cinquante mois d'occupation allemande** ; Bruxelles, Librairie Albert Dewit ; 1919, 2146 pages (4 volumes) :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k373383x/f1.image>

Dans « *Visiteurs* » (chapitre 9 de 1916 de la traduction française du chapitre 16, « *Visitors* ») des **mémoires** de Brand Whitlock, l'auteur signale que les statistiques des épidémies (**tuberculose**, ...) sont « **manipulées** » :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2016.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2009.pdf>

« (...) *à l'automne 1914* (...) *nous étions en train d'organiser le travail de secours* ». Le journaliste argentin, Roberto J. **Payró**, a assisté à une des premières réunions (l'auteur mentionne Dannie HEINEMAN). Voir « *La Guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo (27=21)* », in **La Nación** ; 13/04/1915 (se réfère aux datés 19141009 19141010) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141009%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19141009%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

« *la Belgique allait maintenant être soumise à un régime terrible et que, à présent, elle saurait ce qu'est la guerre* ». Voir les **mémoires** de **Brand Whitlock**, titre du chapitre 22 de 1916 (traduction française, page 369) mais, surtout, version originelle (chapitre 29, « *Belgium will learn what war is* ») :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2029.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2022.pdf>

Les **déportations** ont commencé en octobre à **Gand** (12 octobre, uniquement en anglais) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161012%20GHENT%20BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2033.pdf>

à **Bruges** (dès le 30 septembre) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160930%20BRUGES%20BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%200ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2026.pdf>

districts industriels du Hainaut (entre le 1^{er} octobre et le 4 novembre, au moins ; bien détaillé dans la deuxième protestation des mandataires de Mons) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161127%20MONS%20MANDATAIRES%20VON%20BISSING%20BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2026.pdf>

Charleroi :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161118%20CHARLEROI%20COLLEGE%20VON%20BISSING%20BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2026.pdf>

hommes du Brabant (notamment Alost, dès le 12 octobre, ou Nivelles et Wavre, parmi d'autres) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161012%20ALOST%20BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2026.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19161129%20CARDINAL%20MERCIER%20VON%20BISSING%20BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2026.pdf>

Synthèse de documents relatifs aux **déportations**, réalisée d'après Brand Whitlock (chapitre 33, « *The press-gangs* ») :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20SYNTHESE%20DOCUMENTS%20DEPORTATIONS%20BELGES%20ALLEMAGNE%201916%20BGOORDEN.pdf>

Le **Document N°150 / Télégramme N°164** (Madrid, 14 novembre 1916) de monsieur Amalio **GIMENO** y Cabañas, Ministre d'Etat à monsieur Francisco **GUTIÉRREZ AGÜERA** y Bayo, Ministre Plénipotentiaire d'Espagne à La Haye, fait allusion à ce télégramme N°41 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161114%20DOCUMENT%20150%20TELEGRAMME%20164%20GIMENO%20AGUERA%20DEPORTATIONS%20OUVRIERS%20BELGES%20EN%20ALLEMAGNE.pdf>

« (...) on a organisé les levées à Bruxelles, même si cela fut fait de façon plus ordonnée et plus méthodique que dans les provinces » :

Document N°223 du 24 janvier 1917, dans Nuño Aguirre de Cárcer (editor) ; ***La neutralidad de España durante la Primera Guerra Mundial (1914-1918), I. Bélgica***, op. cit ., page 256.

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Pour « *les journaux dirigés par les allemands* », lisez, par exemple de Roberto J. **Payró**, « *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PRENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2019190613.pdf>

Concernant **Louis Franck**, voyez e. a. ***Bruxelles sous la botte allemande*** du 19 décembre 1916 de Charles TYTGAT :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161219%20TYTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

Concernant la **comtesse Jean de Mérode**, voir **Document N°230** du 14 août 1917, dans ***La neutralidad de España durante la Primera Guerra Mundial (1914-1918), I. Bélgica***, op. cit ., pages 264-265.

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Bureau ***Pro Captivis***, bureau suisse de secours pour les prisonniers de guerre sous l'égide de la Croix-Rouge :

En décembre 1915, « le *Comité des Verlustlisten* à Berne, transformé en *Comité Pro Captivis*, sous la direction de M. de Tavel (Rudolf von Tavel, écrivain suisse, 1866-1934), est affilié à la Croix-Rouge suisse en vue de secourir les *prisonniers allemands* » (page 125 + note 388)

Fin mai / début juin 1918, « le Bureau de secours aux prisonniers allemands et austro-hongrois à Barcelone sert d'Agence au Bureau «***Pro Captivis***» à Berne (Aarberggasse 46). » (p. 241)

Procès-Verbaux de l'Agence internationale des Prisonniers de Guerre (AIPG), édités et annotés par Daniel Palmieri. © CICR, octobre 2014.

Voir chapitre **12** (pages 372-380) de ce livre.

<https://www.icrc.org/fre/assets/files/publications/icrc-001-4220.pdf>

<https://www.cambridge.org/core/journals/bulletin-international-des-societes-de-la-croix-rouge/article/div-classtitlela-croix-rouge-suisse-en-1915div/46247179A9A01572A1DD6F524C0B0151>

https://www.cairn.info/load_pdf.php?download=1&D_ARTICLE=GMCC_253_0057

« **Les francs-tireurs** » constitue le chapitre 3 (pages 47-60) du volume **2** de « **La Belgique et la Guerre** » par J. Cuvelier :

<http://www.idesetautres.be/upload/CUVELIER%20FRANCS%20TIREURS%20INVASION%20ALLEMANDE%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20T2%20pp47-60.pdf>

Nous reproduisons une **carte** de l'**Etappengebiet** (« *territoires de l'Etape* ») en Belgique pendant la première guerre mondiale de 1914-1918, pour la période de novembre 1916 à mars 1917 :

<http://www.lessines-14-18.be/wp-content/uploads/2015/05/cartegvtgeneral.jpg>

Nous l'avons trouvée dans « *Les déportations à Lessines, un cas particulier ?* » :

<http://www.lessines-14-18.be/?p=630>

Marcel Caté ; **La Convention de Berne de 1906 sur l'interdiction du travail de nuit des femmes employées dans l'industrie** ; Paris, L. Larose ; 1911, 136 pages.

« (...) *la promesse qui avait été faite aux réfugiés en Hollande (...)* est longuement évoquée dans la première lettre du Cardinal Mercier relative aux déportations, du 19 octobre 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161019%20CARDINAL%20MERCIER%20VON%20BISSING%20BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2026.pdf>

« *Textes (...) accusant les Allemands d'atrocités lors de l'invasion et durant l'occupation ultérieure du territoire belge* ». **A lire**, le *journal* de Roberto J. Payró, journaliste d'un pays neutre (l'Argentine), témoin oculaire : <http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20ARTICLES%20BELGIQUE%20GUERRE%201914-1918%20AVEC%20LIENS%20INTERNET.pdf>